



**UN PROJET  
REMIS  
AU GOÛT  
DU JOUR**

P.5

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE INAUGURE LA STATION DE DESSALEMENT CAP DJINET 2

## UN DÉFI RELEVÉ EN UN TEMPS RECORD

LE CHEF DE L'ETAT A TENU À SOULIGNER L'IMPORTANCE STRATÉGIQUE DE CES INFRASTRUCTURES POUR L'AVENIR DU PAYS, METTANT EN AVANT L'EXPERTISE LOCALE QUI S'EST DÉVELOPPÉE AU FIL DES ANNÉES. « JE REMERCIE TOUS CEUX QUI SUPERVISENT CES PROJETS. ILS ONT FONDÉ UNE VÉRITABLE ÉCOLE ALGÉRIENNE DANS LE DOMAINE DU DESSALEMENT DE L'EAU DE MER », A-T-IL AFFIRMÉ, METTANT EN LUMIÈRE LE RÔLE CLÉ DES INGÉNIEURS ALGÉRIENS DANS CE DOMAINE EN PLEINE EXPANSION.

Lire en page 2



DATA CENTER DE MOHAMMEDIA

MERIEM BENMOULOU D'ONNE DES INSTRUCTIONS POUR LIVRER LE PROJET DANS LES DÉLAIS

P.6

RÉOUVERTURE DES PORTS SECS

**DONNER PLUS  
DE FLEXIBILITÉ  
AU COMMERCE  
INTERNATIONAL**

P.3



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS  
SÉNATORIALES

**LE FLN AUX  
COMMANDES,  
LE PARTI EL  
MOUSTAKBAL  
FAIT UNE  
PERCÉE**

LES RÉSULTATS PROVISOIRES ONT ABOUTI À LA RÉPARTITION DES 58 SIÈGES ENTRE LES DIFFÉRENTES FORMATIONS POLITIQUES COMME SUIV : LE FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE (FLN) A OBTENU 49 SIÈGES, SUIVI DU RASSEMBLEMENT NATIONAL DÉMOCRATIQUE (RND) AVEC 14 SIÈGES, DU FRONT EL MOUSTAKBAL AVEC 10 SIÈGES, DES INDÉPENDANTS AVEC 6 SIÈGES, DU MOUVEMENT EL BINNA AVEC 3 SIÈGES, DU MOUVEMENT DE LA SOCIÉTÉ POUR LA PAIX (MSP) AVEC 3 SIÈGES,...

Lire en page 4

## Réception de 8 projets du secteur de l'hydraulique à Souk Ahras

Huit projets du secteur de l'hydraulique portant sur l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ont été réceptionnés "dernièrement" dans les deux communes de Khemissa et d'Oued Kebrit (wilaya de Souk Ahras), apprend-on mardi de la direction locale du secteur. Dans une déclaration à l'APS, le chef du service d'approvisionnement en eau potable de cette direction, Boulaaras Agoun, a indiqué que ces opérations mobilisent une enveloppe financière de 200 millions DA du programme sectoriel d'urgence. Ces projets ont porté sur la réhabilitation des réseaux de distribution de la partie basse de la commune de Khemissa sur une longueur de 4 km ainsi que de la conduite principale du cheflieu de la commune, outre le renforcement des canalisations de la partie supérieure de la commune sur une distance de 4,3 km, selon le même responsable. Il a été également procédé à la réhabilitation du réseau de distribution d'eau d'Oued Kebrit centre et de la conduite principale et à la réalisation de deux canalisations de 1,5 km desservant le nouveau château d'eau disposant d'une capacité de 300 m<sup>3</sup>, selon la même source qui a relevé que les travaux de réhabilitation ont touché également les réseaux de distribution d'eau des deux cités de la Gare (50+80 logements) et Safayat (33 logements) de la même commune. Les services de la direction de l'hydraulique ont lancé un programme pour remédier au problème des fluctuations de l'approvisionnement en eau potable portant, notamment, sur la réalisation d'une canalisation de 250 mm de diamètre à partir du barrage Ain Dalia qui assurera un débit de 25 litres par seconde, a ajouté le même cadre qui a souligné que la réception de ce projet est prévue "prochainement".

APS

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE INAUGURE LA STATION DE DESSALEMENT CAP DJINET 2

# Un défi relevé en un temps record

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé ce mardi à l'inauguration de l'usine de dessalement de l'eau de mer Cap Djinet 2, située dans la wilaya de Boumerdès. D'une capacité de production de 300.000 m<sup>3</sup>/jour, cette infrastructure vient renforcer les efforts du pays en matière de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, en s'appuyant sur des compétences et un savoir-faire algériens.

Aïda Mouni

Lors de la cérémonie d'inauguration, le chef de l'État n'a pas caché sa fierté face à l'ampleur du projet et à l'implication des ingénieurs et techniciens algériens dans sa réalisation. « Nous ne pouvons qu'être fiers et nous enorgueillir de ce qu'ont accompli nos filles et nos fils en Algérie », a-t-il déclaré devant les responsables du projet. Il a également salué la rapidité d'exécution des travaux : « En un laps de temps très court, le projet a été réalisé avec des mains algériennes, et je les en remercie... Les remerciements ne suffisent pas pour ce qu'ils ont accompli ».

Le président Tebboune a tenu à souligner l'importance stratégique de ces infrastructures pour l'avenir du pays, mettant en avant l'expertise locale qui s'est développée au fil des années. « Je remercie tous ceux qui supervisent ces projets. Ils ont fondé une véritable école algérienne dans le domaine du dessalement de l'eau de mer », a-t-il affirmé, mettant en lumière le rôle clé des ingénieurs algériens dans ce domaine en pleine expansion.

L'inauguration de Cap Djinet 2 s'inscrit dans une stratégie



nationale ambitieuse visant à renforcer l'indépendance hydrique du pays en exploitant les ressources maritimes. Dans cette optique, plusieurs grandes infrastructures ont été mises en service ces derniers mois.

Le président Tebboune avait déjà inauguré trois autres usines de dessalement stratégiques, l'usine de « Cap Blanc » à Oran, destinée à sécuriser l'approvisionnement en eau de la région ouest du pays,

l'usine « Fouka 2 » à Tipasa, qui contribue à l'alimentation en eau potable d'Alger et de ses environs, et l'usine « Koudiet Eddraouche » à El Tarf, essentielle pour répondre aux besoins des populations de l'est algérien.

Avec ces réalisations successives, d'une capacité cumulée de plus d'un million de mètres cubes d'eau dessalée par jour, l'Algérie « accélère » sa transition vers une gestion durable de ses ressources en

eau, réduisant sa dépendance aux barrages et aux eaux souterraines.

Au-delà de la technologie, c'est aussi une victoire pour l'expertise nationale. Ce sont les compétences algériennes qui façonnent aujourd'hui l'avenir de l'eau en Algérie, un défi majeur pour les décennies à venir.

L'Algérie d'hier dépendait de la pluie. L'Algérie d'aujourd'hui investit dans la mer.

A. M.

DERNIER NUMÉRO DE LA REVUE DE L'ANP

## El Djeich salue les réalisations de l'Algérie dans le domaine de la sécurité hydrique

La revue de l'Armée nationale populaire El Djeich, a mis en exergue, dans son dernier numéro, les réalisations de l'État en termes d'approvisionnement de l'Algérie en ressources hydriques.

Les usines de dessalement de l'eau de mer entrées en service « constituent une avancée significative vers le renforcement de notre sécurité hydrique et la sécurisation des besoins des citoyens en

eau potable », lit-on dans l'édito de la revue de l'ANP. La Djeich a consacré, dans ce numéro du mois de mars 2025, un dossier à la sécurité hydrique intitulé « Priorité stratégique ». Le dossier, qui aborde les différents aspects du stress hydrique dans le monde, comprend des interviews avec les ministres de l'Hydraulique et de l'Energie ainsi que les PDG de Sonatrach et d'Algerian Energy

Company. El Djeich a par ailleurs rappelé que l'ANP « poursuit son œuvre de modernisation et de professionnalisation avec rigueur et détermination, après avoir franchi des pas significatifs, à tous les niveaux et dans divers domaines ». L'édito a cité surtout celui de « la coopération militaire avec nombre d'armées de pays amis, sur la base du principe que l'Algérie est une puissance régionale et

un partenaire incontournable dans la préservation et le renforcement de la sécurité régionale et internationale ».

Il a été signalé que cette démarche a été réaffirmée par monsieur le général d'armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le 23 février 2025, dans son allocution lors de la cérémonie d'installation du nouveau commandant des forces aériennes. « La diplomatie militaire a enregistré une forte dynamique, traduite par l'accueil de nombreuses délégations militaires étrangères de haut niveau, et des visites effectuées dans plusieurs pays dans le cadre des efforts de raffermissement des relations de coopération bilatérale et multilatérale avec les armées amies, de nature à renforcer notre appareil de défense et lui permettre de relever les défis sécuritaires qui s'imposent à notre pays, à l'aune des changements géopolitiques que connaît notre sous-région. », rappelle El djeich.

M.M

HABITAT

## Lancement de la plateforme numérique des souscripteurs AADL 3

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a lancé, dans la matinée d'hier, la plateforme numérique au profit des souscripteurs au programme « AADL 3 ».

Dans une vidéo publiée sur sa page officielle Facebook, AADL explique à ses futurs demandeurs de logement, comment activer un compte et télécharger le dossier pour les inscrits au programme AADL 3. Il est indiqué, en effet, que l'accès

à la plateforme numérique se fait via le lien [www.aadl.dz](http://www.aadl.dz), alors que « l'activation du compte se fera en saisissant les informations relatives au souscripteur ».

L'agence a précisé qu'un « mot de passe propre au souscripteur est créé après l'activation du compte, et que les données personnelles du souscripteur sont mises à jour et confirmées via la plateforme ». Ensuite, ajoute l'agence, « le formulaire d'inscription et la déclaration sur l'hon-

neur sont téléchargés depuis la plateforme pour être imprimés, et les documents constituant le dossier du souscripteur sont téléchargés via la plateforme ».

Pour un complément d'informations, l'agence « AADL » a mis à la disposition des citoyens le numéro vert 3040 pour répondre à leurs questions et préoccupations. Il y a lieu de rappeler que le programme AADL 3 a été lancé en juillet dernier.

M.K

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA) Diffusion: Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

RÉOUVERTURE DES PORTS SECS

# Donner plus de flexibilité au commerce international

La stratégie nationale d'exploitation de toutes les opportunités autant administratives qu'infrastructurales pour fluidifier et faciliter le dédouanement, le transit et le transport des marchandises a été matérialisée symboliquement hier dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, par la réouverture du port sec de Tixter, une commune à équidistance de Ras El Oued et Ain Taghrout.

Merouane Korsou

La cérémonie officielle de reprise des activités de ce port sec, qui dessert le port de Béjaïa, a été effectuée sous la supervision des ministres du Transport, du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, et du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. L'inauguration du port sec de Tixter, une commune rurale connue pour ses grandes superficies agricoles et ses productions céréalières, près des monts des Maadid, à une quarantaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya de Bordj Bou Arréridj, permet de donner plus de fluidité au trafic de marchandises et de désengorger les ports maritimes après la décision en 2021 de la fermeture des ports secs par l'ex-gouvernement de M. Benabderahmane. La Direction générale des Douanes (DGD) avait annoncé, fin mars 2021, l'achèvement des dernières procédures de fermeture des ports secs restants, dans le cadre de l'opération d'assainissement de ce secteur, entamée en juin 2020. Mais, la situation actuelle a changé et les autorités ont été amenées, face à l'amélioration du trafic maritime et la reprise économique postCovid19, à revenir sur la décision de fermeture des ports secs. La décision de réouverture des ports secs fermés en 2021, annoncée par le ministre des Transports Saïd Sayoud, vise notamment à désengorger les ports maritimes, fluidifier le trafic portuaire et à désengorger la congestion des plateformes portuaires. La semaine dernière, le ministre des Transports avait annoncé la réouverture de plusieurs ports secs qui étaient jusque-là fermés dans différentes wilayas, et qu'ils allaient être mis à la disposition des entreprises por-



tuaires. L'objectif des autorités en charge du secteur des transports et en particulier maritime, est de fluidifier le trafic de marchandises dans les ports, d'améliorer les enlèvements et les opérations de dédouanement pour ne pas pénaliser l'activité économique du pays. La décision de remise en activité des ports secs fermés en 2021 obéit directement aux instructions du président de la République Abdelmadjid Tebboune allant dans le sens de la modernisation de la gestion des infrastructures portuaires et, dans la foulée, de réduire le plus possible les délais de déchargement et d'enlèvement des marchandises, avec des opérations de dédouanement numérisées et donc plus fluides. Ce qui, en bout de chaîne, améliore sensiblement les opérations d'import-export, limite les

coûts d'exploitation et donne plus d'efficacité à la gestion des infrastructures portuaires, maritimes ou terrestres (ports secs). En décembre dernier, le ministère des Finances avait déjà accordé une première autorisation pour que le port de Béjaïa exploite le port sec de Tixter, une superficie de 55 hectares qui deviendra un centre de dédouanement à part entière, facilitant ainsi la circulation des marchandises et réduisant la pression sur le port de Béjaïa. La réouverture du port sec de Tixter avait été par ailleurs annoncée en janvier dernier par le wali de Bordj Bou Arréridj Kamal Nouicer, lors d'une réunion au siège de la wilaya avec les investisseurs et opérateurs économiques. Le wali de BBA avait confirmé qu'il a été décidé de rouvrir cette infrastructure portuaire onshore, consi-

dérée comme l'un des ports secs les plus importants d'Afrique du Nord, appelée le « Port des Hauts Plateaux », et dont les revenus devraient atteindre environ trois milliards de dollars par an. Cette infrastructure portuaire "onshore" couvre en fait les besoins d'importation de composants électroniques et autres pièces détachées pour les complexes industriels de la wilaya de BBA et de Sétif pour la fabrication notamment des produits et articles électroménagers (télévisions, réfrigérateurs, climatiseurs, etc...) et d'exportation de produits finis. Après celui de Béjaïa, les ports d'Alger et de Skikda devraient également être épaulés par la réouverture de ports secs dans ces wilayas, notamment à Baraki, à Blida, Gué de Constantine pour Alger. M. K.

POUR LA RÉALISATION D'UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE AU NIGER

## Sonelgaz sollicite l'appui d'un assureur

Le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, a examiné, mardi, avec le PDG de la Compagnie algérienne des assurances « CAAT », Nacer Sais, la possibilité d'un accompagnement du projet de Sonelgaz relatif à la réalisation d'une centrale électrique au Niger. Lors de cette réunion tenue au siège de la direction générale de Sonelgaz, en présence de cadres dirigeants, les deux parties ont examiné les moyens et les voies d'associer la CAAT au projet de coopération entre Sonelgaz et la société nigérienne d'électricité « Nigelec », relatif à la réalisation d'une centrale électrique au Niger. Une capacité de 40 mégawatts À ce propos, Adjal a proposé

« l'accompagnement par la CAAT de Sonelgaz, lors du transport vers le Niger des équipements électriques relatifs au projet », précise le communiqué. Le groupe Sonelgaz avait signé, fin février passé, un mémorandum d'entente à Niamey avec « Nigelec », en vertu duquel, il prendra en charge la réalisation d'une centrale de production de l'électricité d'une capacité de 40 mégawatts, en tant que don de l'Algérie. Par ailleurs, les deux parties ont également évoqué le projet de développement des prestations d'assurance fournies aux clients de Sonelgaz, auquel s'attendent des équipes conjointes des deux sociétés.

Concernant ce projet, le PDG de Sonelgaz a affirmé qu'il « s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme des hautes autorités du pays, relatif à la numérisation et au développement de tous les secteurs, pour contribuer à l'amélioration de la qualité des prestations fournies ». De son côté, Sais s'est félicité du « sérieux et de l'efficacité des cadres de Sonelgaz quant à l'accélération de la cadence de travail pour la régularisation de plusieurs dossiers relatifs aux assurances, notamment les dossiers inhérents aux filiales de Sonelgaz », a conclu le communiqué.

R.N.

ÉDITORIAL  
L'EXPRESS

## Évolution logistique

PAR KARIMA BABA AISSA

Face à l'engorgement chronique des ports et aux lenteurs des opérations de dédouanement, le gouvernement vient d'annoncer une réforme stratégique visant à réintégrer les ports secs dans le circuit logistique maritime. Cette initiative, décidée par le président Abdelmadjid Tebboune, s'inscrit dans un plan plus large de modernisation des infrastructures portuaires, avec pour objectif central la réduction des délais de passage des marchandises.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a détaillé les premiers jalons de cette réforme. La première phase concerne les ports de Skikda, Béjaïa et Alger. Le port de Béjaïa a déjà obtenu, le 12 février dernier, une autorisation du ministère des Finances pour exploiter le port sec de Tixter, situé à Bordj Bou Arréridj.

S'étendant sur 55 hectares, à 20 km de Bordj Bou Arréridj et 30 km de Sétif, cette installation sera utilisée comme centre de dédouanement.

Équipé de nouveaux matériels et générant plusieurs emplois, ce site devrait être inauguré « dans les prochains jours », selon le ministre. Son exploitation est censée alléger la pression sur le port de Béjaïa et « fluidifier » les échanges commerciaux, un enjeu majeur pour une infrastructure qui joue un rôle clé dans le commerce extérieur algérien.

Outre la réactivation des ports secs, le gouvernement mène en parallèle un vaste chantier de modernisation des infrastructures portuaires. Le port de Djen Djen, dans la wilaya de Jijel, voit ainsi la construction d'un terminal à conteneurs sur un quai de 320 mètres de long et 17 mètres de profondeur, capable d'accueillir des navires transportant jusqu'à 18 000 conteneurs. À Annaba, un projet similaire est en cours avec la construction d'un terminal minéralier de 1 600 mètres de long et d'un tirant d'eau de 16 mètres, conçu pour recevoir des navires à gros tonnage. L'Algérie, dont l'économie repose largement sur les importations et les exportations de matières premières, souffre depuis des années d'un goulot d'étranglement au niveau de ses ports. Des délais de passage trop longs, des infrastructures saturées et une logistique obsolète « freinent » la compétitivité du pays sur le marché international. En réintégrant les ports secs dans le dispositif douanier et en multipliant les capacités d'accueil des ports maritimes, le gouvernement mise sur une amélioration significative du trafic commercial. L'introduction d'opérateurs privés dans le transport maritime de voyageurs, évoquée par le ministre des Transports, s'inscrit dans cette même dynamique de libéralisation et de modernisation du secteur.

K. B. A.

## Les Accords d'Evian thème d'une conférence organisée par le RND

Le Rassemblement national démocratique (RND) a organisé lundi soir une conférence sur les Accords d'Évian du 18 mars 1962, ayant braqué la lumière sur les différentes dimensions de ces accords. Lors de cette conférence qui a vu la présence des membres du Bureau national du parti et de ses militants, ainsi que de nombre d'enseignants universitaires, le secrétaire général du parti, Mustapha Yahia, a souligné que ce rendez-vous "se veut une tribune de débat et d'échange des vues, au regard des mutations accélérées que connaît le monde", estimant que cette lecture des Accords d'Évian "intervient dans un contexte qui nous contraint à une réflexion sur les relations algéro-françaises dans une dimension historique, en s'appuyant notamment sur la référence politico-juridique sur laquelle elles ont été établies mais aussi sur le cours de ces relations après l'indépendance". "Il ne s'agit pas d'un simple traité éphémère, mais plutôt du couronnement d'une guerre de libération nationale menée par le peuple algérien avec bravoure et détermination afin d'arracher son indépendance, une guerre qui lui a coûté des convois de chouchou et un lourd tribut", a-t-il soutenu. Ces accords sont intervenus également, ajoute M. Yahia, pour "(...) dessiner les contours des relations entre les deux pays, après des décennies d'occupation abjecte". Dans le même sillage, M. Yahia a dénoncé "les tentatives visant à réduire les Accords d'Évian aux questions de migration ou de mobilité humaine", ce qui témoigne d'une vision étroite et superficielle, voire d'une instrumentalisation politique par l'extrême droite (française) qui fait fi de la vérité historique et du contexte politique et socio-économique de la teneur de ces accords". À cet égard, il a fait part du rejet par son parti de tout "chantage, marchandage et pression de la part de l'extrême droite française et de ses porte-voix médiatiques", saluant "les positions réfléchies de certains courants et personnalités politiques et médiatiques français qui rejettent l'escalade et tiennent compte de la profondeur des relations bilatérales".

## Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie en Hongrie

Le gouvernement hongrois a donné son agrément à la nomination de M. Adel Talbi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la Hongrie, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

# Le FLN aux commandes, le parti El Moustakbel fait une percée

Les résultats, non définitifs, car ils doivent être validés par la Cour constitutionnelle, n'ont pas donné lieu à un grand chambardement dans la configuration de la Chambre haute, le FLN ayant réussi à s'adjuger 19 sièges sur les 58 mis en compétition.

**Hakim H.**

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khelfane, a annoncé ce mardi les résultats provisoires des élections pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation. Celles-ci se sont déroulées le 9 mars 2025 dans toutes les wilayas du pays.

Selon les données officielles, 58 wilayas étaient concernées, avec 24 236 électeurs inscrits sur les listes électorales. Le nombre de votants a atteint 26 231, soit un taux de participation de 96,31 %. On a enregistré 2 042 bulletins annulés et un seul bulletin contesté, tandis que le nombre de bulletins exprimés a atteint 24 183. L'Autorité nationale indépendante des élections a confirmé qu'aucun recours n'avait été enregistré durant le processus électoral.

### SIÈGES OBTENUS :

Les résultats provisoires ont abouti à la répartition des 58



sièges entre les différentes formations politiques comme suit : le Front de libération nationale (FLN) a obtenu 19 sièges, suivi du Rassemblement national démocratique

(RND) avec 14 sièges, du Front El Moustakbal avec 10 sièges, des Indépendants avec 6 sièges, du Mouvement El Binna avec 3 sièges, du Mouvement de la société

pour la paix (MSP) avec 3 sièges, du Parti du front des forces socialistes (FFS) avec 2 sièges et de Tadjamou Amel el Djazair (TAJ) avec 1 siège.

**H. H.**

## La Cour constitutionnelle rappelle les conditions d'introduction des recours

Dans un communiqué publié mardi, la Cour constitutionnelle a rappelé les modalités de recours contre les résultats des élections pour le renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation, tenues le 9 mars et annoncées par l'Autorité nationale indépendante pour les élections (ANIE). « En application des dispositions de l'article 191 de la Constitution, la Cour constitutionnelle rappelle aux candidats à l'élection pour le renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation élus le 9 mars 2025 que, conformément aux dispositions de l'article 240 de l'ordonnance 21-101 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, et de l'article 69 du règlement intérieur de la Cour constitutionnelle, tout candidat a le droit de contester les résultats du

scrutin en déposant un recours auprès du secrétariat de la Cour constitutionnelle selon un certain nombre de conditions de forme et de fond. » indique le communiqué. « Le requérant doit être candidat à l'élection pour le renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation élus le 9 mars 2025 dans la wilaya concernée et le recours doit être déposé par le candidat auprès de la Cour constitutionnelle dans les vingt-quatre (24) heures qui suivent la proclamation des résultats provisoires de l'élection par l'Autorité nationale indépendante pour les élections (ANIE). », ajoute le communiqué. Dans le cas où le requérant mandate son représentant pour déposer le recours en son nom, le requérant doit être muni d'une procuration qui l'habilite à le faire. Le communiqué précise que « le recours doit

comporter les données suivantes : le nom, le prénom, la profession, l'adresse, la signature du requérant ainsi que l'assemblée populaire communale ou de wilaya à laquelle il appartient. Il doit être rédigé en langue arabe et le requérant doit présenter l'objet de son recours, le motiver et l'appuyer avec des arguments crédibles et des preuves ». La Cour constitutionnelle a indiqué qu'elle « statue sur les recours dans un délai de trois (03) jours francs, conformément à l'article 241 de l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, telle que modifiée et complétée ». Pour plus d'informations, la Cour invite les élus et les candidats à consulter son site web <https://cour-constitutionnelle.dz> ou à la contacter par téléphone au 021.99.00.52 ou par fax au 023.25.38.01. **H.H.**

## RENOUVELLEMENT DE LA MOITIÉ DES MEMBRES ÉLUS DANS LES 10 NOUVELLES WILAYAS

### Tirage au sort jeudi au Conseil de la nation

Le Conseil de la nation a décidé de tenir, jeudi prochain, une séance plénière qui sera consacrée au tirage au sort en vue du renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil dans les dix nouvelles wilayas, indique lundi un communiqué du Conseil. "Le moudjahid Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, a présidé, ce lundi, une réunion de coordination et de concertation réunissant les présidents et représentants des groupes parlementaires représentés au sein du Conseil de la nation (tiers présidentiel, parti du Front de libération nationale, Rassemblement natio-

nal démocratique et Indépendants), un représentant du groupe des membres non affiliés à un groupe parlementaire ainsi que certains membres de la commission juridique possédant une expertise en matière constitutionnelle et législative", précise la même source. Cette réunion a abouti, selon le communiqué, à "un accord sur la tenue d'une séance plénière publique le jeudi matin 13 mars 2025 qui sera consacrée au tirage au sort en vue du renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation dans les dix nouvelles wilayas dans le cadre du renouvellement partiel de la

composition du Conseil de la nation pour l'année 2025". Cette opération se déroulera "conformément à l'instruction générale adoptée lors de cette réunion, laquelle définit les procédures et modalités du tirage au sort pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation dans les dix nouvelles wilayas (Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Beni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Meghaier et El Menia)", note la même source. A cette occasion, le président du Conseil de la nation a saisi cette opportunité pour rappeler "les défis auxquels

fait face notre pays dans le contexte actuel, ainsi que les manœuvres de ceux qui s'acharnent contre l'Algérie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur", appelant à "faire preuve de vigilance, à respecter la culture de l'État, à dépasser les considérations personnelles et à défendre la patrie, chacun à la hauteur de ses responsabilités". Il a également réaffirmé que "l'Algérie victorieuse, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est résolue à relever le défi pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés".

**APS**

LYCÉES PROFESSIONNELS

# Un projet remis au goût du jour

Le projet dont il est question remonte au début des années 2000. Il avait été examiné, à cette époque, par la Commission nationale de réforme du système éducatif (CNRSE). Dans une déclaration à L'EXPRESS, le président de l'Union nationale des parents d'élèves (UNPE) souhaite le voir traduit sur le terrain, estimant que le bac professionnel devait constituer une « filière d'excellence qui attirera un nombre conséquent d'écopliers ».

Par Meriem Kaci

Le projet de création de lycées professionnels a été favorablement accueilli par l'Union nationale des parents d'élèves (UNPE). Son président, Hamid Sadi, estime qu'un baccalauréat professionnel ouvrira de nouvelles perspectives aux écoliers. En effet, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed, a reçu lundi dernier au siège de son ministère, son homologue de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid. Les deux ministres ont abordé le projet de création de lycées professionnels dont le cursus serait couronné par un baccalauréat professionnel. Un projet, rappelle le président de l'UNPA, qui remonte au début des années 2000, examiné, à cette époque, par la Commission nationale de réforme du système éducatif (CNRSE). Exprimant son souhait de voir ce projet traduit sur le terrain, M. Sadi estime que le bac professionnel devait constituer une « filière d'excellence qui



attirera un nombre conséquent d'écopliers ». À ses yeux, un bac professionnel offrira « inéluctablement un parcours de formation attractif pour les élèves et répondra en parallèle aux besoins du marché du travail ». La mise en place de ce type d'enseignement vise deux objectifs majeurs. Il s'agit de répondre en premier lieu à la demande des différents secteurs économiques

en leur fournissant des professionnels qualifiés et, en second lieu, de faire valoir la voie professionnelle dont l'image a été associée à l'échec scolaire. Il y a lieu de préciser que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une stratégie plus large visant à moderniser le système éducatif algérien. Pour concrétiser ce projet, les ministres de l'Éducation et celui de la Formation profes-

sionnelle ont mis en place une équipe commune chargée de préparer un dossier complet. Ce dernier sera prochainement présenté au gouvernement pour validation. Cette démarche s'accompagne d'une augmentation significative des capacités d'accueil, avec plus de 300 000 nouvelles places pédagogiques prévues pour la prochaine rentrée. **M.K.**

ÉDUCATION NATIONALE

## Les enseignants appelés à remettre les notes aux administrations

Le ministre de l'Éducation, Mohamed Sghir Saadaoui, a appelé les enseignants à assumer leur responsabilité, éducative et administrative, et à remettre les notes des élèves conformément aux délais requis par son département. S'exprimant à l'occasion du lancement de la 2<sup>e</sup> édition des Olympiades des mathématiques, au lycée national des mathématiques Mohand-M'Khabi à Kouba, le ministre a insisté sur la nécessité « de respecter les délais requis » pour la saisie des notes sur la plateforme numérique et leur remise à l'administration de l'école. Un

appel qui intervient au lendemain de l'annonce du CNAPESTE, un syndicat du secteur déclaré « non représentatif », du « boycott de toute activité administrative ainsi que de la remise des notes ». La correction des copies d'examen en classe avec les élèves doit prendre fin demain (jeudi), alors que les conseils de classe devraient avoir lieu entre le 16 et le 18 du mois courant, avant la remise des bulletins aux élèves ou à leurs parents pour ceux du cycle primaire. Pour ces raisons, M. Saadaoui a tenu à exhorter les enseignants à honorer leurs engagements et

assumer leurs responsabilités pour la mise en œuvre des opérations pédagogiques et administratives liées à la fin du 2<sup>e</sup> trimestre et de l'année scolaire. Il a en particulier exigé la saisie des notes sur la plateforme numérique, en prévision de l'extraction des bulletins et de leur remise aux parents d'élèves. Dans un autre contexte, le ministre de tutelle a fait savoir que les écoles resteront ouvertes pendant la première semaine des vacances scolaires, notamment, pour les élèves candidats aux examens de fin de cycle. **M. K.**

## Coup d'envoi de la 10<sup>e</sup> édition de l'Olympiade algérienne des mathématiques

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a donné, mardi, le coup d'envoi de la 10<sup>e</sup> édition de l'Olympiade algérienne des mathématiques 2025, au lycée des mathématiques Mohand-Mokhbi à Kouba (Alger), pour sélectionner les meilleures élites scolaires nationales qui représenteront l'Algérie aux compétitions régionale, continentale et internationale de mathématiques.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a affirmé que son département s'attelait à assurer le succès de cette édition de l'Olympiade en « offrant tout le soutien nécessaire aux élèves concernés par la compétition, à travers des formations et un encadrement adaptés, afin qu'ils puissent représenter dignement l'Algérie lors des compétitions continentales et internationales de mathématiques ». Lancées aujourd'hui dans l'ensemble des établissements scolaires publics et privés ainsi qu'au niveau des écoles des cadets de la nation, ces compétitions permettront de sélectionner

les talents qui porteront haut les couleurs de l'Algérie, à l'instar des années précédentes, ajoute M. Sadaoui. Le ministre a, en outre, indiqué que la correction des copies d'examen aura lieu, mercredi, suivie de l'envoi des résultats à la direction de l'enseignement spécialisé du ministère.

Une fois les lauréats sélectionnés, une phase de formation sera lancée sous la supervision d'inspecteurs et d'enseignants spécialisés des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'objectif étant de "leur fournir l'expertise nécessaire pour participer aux compétitions régionale, continentale et internationale et améliorer ainsi le classement de l'Algérie dans ce genre de compétitions". Il a, par ailleurs, saisi l'occasion pour saluer l'ensemble de la communauté éducative pour ses efforts visant à assurer la réussite du 2<sup>e</sup> trimestre de l'année scolaire en cours. "Nous sommes dans une phase pédagogique très importante, d'où la nécessité

de motiver les élèves à obtenir de bons résultats", a-t-il déclaré, estimant que la période des examens constitue "une occasion importante pour identifier les compétences existantes en vue de former une élite sur laquelle nous pourrions compter".

Il a également fait savoir que les établissements d'enseignement restent ouverts durant les vacances de printemps afin de permettre aux élèves candidats aux examens officiels de bénéficier des cours de soutien dispensés. M. Sadaoui a, à cet égard, fait état de l'achèvement des procédures administratives et pédagogiques restantes du 2<sup>e</sup> trimestre, dont la saisie des notes, la correction des examens, la présentation des réponses types et la réception des parents d'élèves, saluant les avantages assurés par la direction des systèmes d'information du ministère de l'Éducation nationale en matière de numérisation dans le domaine pédagogique, permettant ainsi aux parents d'élèves d'obtenir les bulletins de notes via l'espace qui leur est

AAPI / ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Signature d'une convention-cadre pour améliorer le climat d'investissement en Algérie

Inès B.

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé hier la signature d'une convention-cadre avec le ministère de l'Enseignement supérieur, qui concerne l'activation du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour améliorer le climat d'investissement en Algérie. La signature de cette convention a eu lieu lors d'une journée d'étude intitulée "Le rôle des institutions universitaires et de recherche dans l'amélioration du climat d'investissement", organisée à l'université d'Alger 3 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, indique un communiqué de l'AAPI. "Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamal Baddari, a supervisé l'ouverture du forum, en compagnie du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, M. Omar Rekache, en présence des responsables des séminaires universitaires régionaux ainsi que des directeurs d'établissements universitaires et de recherche", ajoute l'AAPI. Dans son discours d'ouverture, le directeur général de l'AAPI a souligné que l'organisation de cette journée d'études revêt une grande importance pour l'Agence et reflète la prise de conscience partagée du rôle central joué par l'université et les laboratoires de recherche scientifique dans l'amélioration du climat d'investissement et le renforcement des capacités compétitives. Cette réunion est le début d'une coordination entre le ministère, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et ses partenaires des organisations patronales actives dans l'objectif de rapprochement entre l'université, les laboratoires de recherche et les institutions économiques. Il a également estimé que l'université devrait jouer un rôle central dans l'amélioration de la réussite des projets d'investissement grâce à la contribution des chercheurs et des experts. Elle devrait constituer un incubateur de recherche scientifique spécialisée qui fournit aux investisseurs des données et des analyses fiables sur la nature des marchés et les opportunités d'investissement disponibles. **I. B.**

## Sonelgaz : renforcer la coopération avec quatre pays africains

Sonelgaz prépare des réunions de concertation par visioconférence avec des responsables et des opérateurs du secteur de l'énergie au Sénégal, en Guinée-Bissau, en Gambie et au Cap-Vert, afin d'examiner les opportunités de coopération possibles.

Selon un communiqué de Sonelgaz, cette initiative a été annoncée lors d'une rencontre entre le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, et l'ambassadeur d'Algérie au Sénégal, Ridha Nebais, au siège de la direction générale de Sonelgaz, en présence de plusieurs cadres dirigeants, précise le communiqué.

"Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives des hautes autorités visant à renforcer les relations économiques avec les pays africains, notamment en Afrique de l'Ouest" indique-t-on dans le communiqué.

À ce propos, M. Adjal a réaffirmé l'engagement de Sonelgaz à élargir ses activités dans la région, soulignant que "les résultats positifs obtenus par le groupe dans sa coopération avec la société nigérienne d'électricité "Nigelec" encouragent l'organisation de réunions de concertation par visioconférence, avec les responsables du secteur de l'énergie et les opérateurs énergétiques au Sénégal et dans les trois autres pays voisins (Guinée-Bissau, Gambie et Cap-Vert), afin d'examiner les opportunités de coopération entre ces pays et Sonelgaz".

"des préparatifs en cours pour organiser une visite de travail au Sénégal, en coordination avec l'ambassade d'Algérie, dirigée par le P-dg de Sonelgaz, en compagnie d'une délégation composée de cadres du groupe et de responsables de plusieurs entreprises publiques et privées activant dans la chaîne de valeur du secteur énergétique" Sonelgaz. Pour sa part, l'ambassadeur d'Algérie a salué la performance de Sonelgaz et ses réalisations à l'international, notamment en Afrique, soulignant l'importance de soutenir l'expansion du groupe sur de nouveaux marchés, en phase avec la vision des hautes autorités tendant à renforcer la présence économique de l'Algérie sur le continent, conclut la source.

R.E.

DATA CENTER DE MOHAMMEDIA

# Benmouloud donne des instructions pour livrer le projet dans les délais

La haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, accompagnée du wali d'Alger, Noureddine Rabhi, a supervisé le lancement de la première opération de fonctionnement du centre national des données numériques (data center) de la commune de Mohammedia afin de démarrer les tests et de finaliser le projet dans les délais prévus.

Inès B.

Selon un communiqué publié par le ministère sur sa page officielle Facebook, lors de cette visite, une présentation complète a été faite à Mme Benmouloud sur cet immense projet technologique. Dans ce contexte, Mme Benmouloud a donné des instructions pour redoubler d'efforts et travailler sur un système 3 x 8 afin de livrer le projet dans les délais.

Ce projet sera doté de tous ces éléments constitutifs : plateforme opérationnelle, base de données nationale, portail interactif et cloud national.

Pour rappel, en avril 2024, le Haut-Commissariat à la numérisation et consortium Huawei ont signé, un accord portant sur la réalisation du centre national algérien des prestations numériques (data center).

La réalisation de ce projet permettra d'héberger et de centraliser les données nationales à l'intérieur du pays, à même de contribuer au renforcement de la souveraineté numérique du pays et à la consolidation de la coopération entre les deux pays, liés par un partenariat stratégique global.

Ce projet permettra d'obtenir une infrastructure de technologies de pointe en vue d'assurer l'accès, de manière numérique unifiée et unique, aux prestations publiques et d'héberger les solutions et les données, de créer une base de données et d'introduire l'ex-



ploitation des technologies avancées comme l'intelligence artificielle (IA) et les big data. Ce projet ambitieux sera réalisé selon trois étapes distinctes pour garantir son déploiement efficace et sa pleine intégration dans le paysage numérique national. Dans un premier temps, un environnement de test et de développement de solutions inscrit dans ce projet sera mis en service simultanément.

Le premier centre de données national sera donc déployé au niveau de la commune de Mohammedia Alger, visitée lundi par Mme Benmouloud et le wali d'Alger.

Le deuxième centre de données national sera établi au niveau de la commune de Blida avec tous ses compo-

sants. Parmi ses composantes fondamentales, dira-t-elle, figurent des solutions numériques favorisant l'interconnexion et l'interopérabilité entre les systèmes d'information sectoriels, en vue d'optimiser le service public. À cela s'ajoute la mise en place d'une base de données nationale dédiée aux services numériques, permettant d'intégrer des technologies avancées telles que le Big Data et l'intelligence artificielle.

Pour Mme Benmouloud, la réalisation de ces deux projets stratégiques permettra d'obtenir une infrastructure de base répondant aux normes internationales, sur laquelle toutes les solutions numériques nationales seront basées. Cela inclut,

selon elle, la mise en place d'une plateforme d'interopérabilité pour faciliter l'échange de données entre les systèmes d'information sectoriels, permettant une intégration et une fluidité accrues, ainsi que la création du portail national interactif des services numériques, offrant aux citoyens un accès unique et unifié à tous les services, grâce à une identité numérique et à des technologies avancées. La ministre a fait part de l'intégration de 40 services publics qui seront totalement numérisés, précisant que 14 de ces services seront disponibles dès les neuf premiers mois, suivis par 26 autres services lors d'une seconde phase.

I. B.

## Commerce : plus de 8.000 infractions enregistrées durant la première semaine du Ramadhan

Au cours de la première semaine du mois de Ramadhan 2025, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a effectué plus de 59.800 interventions des services de contrôle, ayant abouti à la constatation de 8.057 infractions et à l'établissement de 7.815 procès-verbaux de poursuite judiciaire, outre la proposition de fermeture de 213 locaux commerciaux.

Selon un bilan rendu public par le ministère, ces opérations de contrôle ont été menées par 2.548 équipes, et ont concerné les différentes étapes de l'activité commerciale, indique la même source, précisant que 51.600 interventions ont été menées au niveau des commerces de détail et de services (86 %), 3.964 interventions au niveau du commerce de gros (7

%), plus de 3.792 interventions dans le secteur de la production (6 %) et 528 interventions dans le secteur de l'importation (1 %). Concernant le contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, 28.475 interventions ont été enregistrées, ayant permis la constatation de 3.435 infractions, l'établissement de 3252 procès-verbaux, et la proposition de fermeture de 56 locaux commerciaux. Ces opérations se sont soldées par la saisie de 187,68 tonnes et 450.742 litres de produits alimentaires non conformes, dont la valeur s'élève à 36,26 millions de DA.

Aussi, 303 échantillons ont été prélevés pour analyse, dont les résultats préliminaires ont révélé que seuls 18 échantillons (6 %) étaient conformes, tandis que 6 échantillons (2 %) étaient non conformes, et 279 échan-



tillons sont en cours d'analyse. S'agissant du contrôle des pratiques commerciales, le ministère du Commerce intérieur précise que les équipes spécialisées ont enregistré 31.406 interventions, qui ont abouti à la constatation de 4.622 infractions et à

l'établissement de 4.563 procès-verbaux. Un montant de 254,15 millions de DA a également été découvert en transactions non facturées, outre la saisie de produits d'une valeur de 2,06 millions de DA, et la proposition de fermeture de 157 locaux com-

merciaux. Quant à la nature des infractions, le ministère a précisé que le non-respect de l'obligation d'hygiène et de santé s'est taillé la part du lion avec 60 %, suivi de la vente de produits impropres à la consommation (11 %), du non-respect de l'autocontrôle (9 %), tandis que le non-affichage des prix et des tarifs a représenté 66 % des infractions commerciales, suivi du défaut de facturation (8 %) et du défaut d'immatriculation au registre du commerce (3 %).

Le ministère affirme qu'il y aura la poursuite des opérations de contrôle dans les différentes wilayas du pays, dans le but de garantir la transparence des transactions commerciales et la protection du consommateur pendant le mois sacré de Ramadhan.

R.E.

BOURSE D'ALGER

# Entrée de la Banque du développement local (BDL) ce jeudi

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada, a annoncé lundi à Alger l'introduction jeudi prochain de la Banque du développement local (BDL) à la Bourse d'Alger, qualifiant de "très réussie" l'opération de souscription de cette banque publique, selon l'APS.

Lors d'une conférence de presse consacrée à l'annonce des résultats de la souscription aux actions de la BDL, dont la période de l'offre s'est étalée du 20 janvier au 20 février 2025, M. Bouzenada a précisé que "l'introduction officielle de la banque en bourse aura lieu jeudi prochain dans le compartiment principal du marché des capitaux, où les actionnaires pourront commencer à négocier les actions sous le ticker BDL".

Concernant l'opération de souscription qu'il a qualifiée de "très réussie", le même responsable a fait savoir que la demande avait dépassé l'offre de 21,74 %, soit 53,8 millions d'actions demandées, contre 44,2 millions mises en vente au prix de 1.400 DA, ce qui représente 30 % du capital de la banque. Le montant total collecté s'est élevé à plus de 75,33 milliards DA, alors que l'objectif fixé par la banque était de 61,88 milliards DA, d'où le remboursement par la BDL de certains souscripteurs n'ayant pas pu obtenir d'actions en raison d'une demande excédentaire. Les actions mises en vente, ont été acquises par 27.418 souscripteurs, dont 26.489 personnes physiques, (plus de 35 millions d'actions d'une



valeur dépassant 49 milliards da), 911 personnes morales (plus de 1.5 million d'actions pour plus de 10 milliards da), et 18 investisseurs professionnels, (plus de 7.6 millions d'actions d'une valeur de plus de 2 milliards da). Cette opération a été établie via les intermédiaires en bourse, selon le responsable qui a précisé que le taux de souscription auprès de la BDL était de

64,49 %, suivi du Crédit populaire d'Algérie (CPA) (19 %), de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) (18,14 %), de la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR) (près de 7%) et de la Banque nationale d'Algérie (BNA) (près de 7 %).

Par ailleurs, la souscription a été également effectuée via les agences de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP - Banque

avec 5,37% et Société Générale (0,6 %), tandis qu'aucune opération n'a été enregistrée à travers "Tell Market" et "Invest Market", ajoute M. Bouzenada.

Quant à la répartition géographique, cinq (5) wilayas ont acquis 53% du total des souscriptions, Alger en tête avec 26%, suivie de Tizi Ouzou (9,51%), de Sétif (6,13%), d'Oran (5,70%) et de Béjaïa (5,61%).

SELON LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DES MINES, KARIMA TAFER

## Le projet de loi minière vise à simplifier les procédures d'investissement



La secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Karima Tafer, a affirmé, lundi à Alger, que le nouveau projet de loi régissant les activités minières visait à renforcer la transparence et la stabilité dans le secteur, tout en améliorant les conditions d'investissement pour les investisseurs nationaux et étrangers, selon l'APS. Lors d'une audition organisée par la Commission des affaires économiques, du développement, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de

la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, Mme Tafer a précisé que ce nouveau texte visait à simplifier les procédures d'investissement minier en vue de renforcer l'attractivité du secteur. Le projet, qui sera prochainement soumis aux deux (2) chambres du Parlement, prévoit des mesures incitatives visant à attirer les capitaux et les technologies, ce qui favorisera un environnement d'investissement plus durable pour les secteurs public et privé, a-t-elle souligné. Et d'ajouter que l'élaboration de ce

projet avait nécessité plus de trois (3) années d'étude et de concertation avec les différents acteurs du domaine, ce qui a abouti à l'introduction de nouvelles mesures visant à faciliter l'investissement. Le cadre juridique actuel, à savoir la loi 14-05 portant loi minière, n'a pas permis d'apporter les améliorations escomptées au climat d'investissement dans le domaine minier, malgré l'importance stratégique de ce secteur, a fait remarquer la secrétaire d'État. Soulignant la nécessité pour le secteur minier de répondre aux besoins du marché national, tout en renforçant les exportations afin de générer des revenus en devises, Mme Tafer a indiqué que le secteur connaît actuellement une baisse de la production minière, à l'exception de l'exploitation des carrières, attribuant cette situation à la faiblesse des investissements publics et privés, notamment dans les minerais. Cette situation, explique-t-elle, est due à la complexité des procédures législatives et réglementaires relatives à l'octroi des licences minières, aux restrictions imposées aux investisseurs nationaux et étrangers, au manque de garanties offertes à ces derniers, ainsi qu'à l'insuffisance des données géologiques sur les ressources minérales du pays.

RÉORGANISATION DE LA FILIÈRE MARBRE

## Un pas important dans la protection d'une industrie locale naissante

La dernière instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'organisation de la filière du marbre et à l'encouragement de l'investissement dans ce secteur constitue un pas important dans la protection et le développement d'une industrie locale naissante, selon un professionnel de l'industrie de la pierre.

"Cette instruction permettra de mieux se concentrer sur l'élaboration d'une stratégie de développement de la filière marbre", a estimé Djallal Guitoune, président de la Fédération algérienne des minéraux, du secteur minier et de l'industrie de la pierre (FAMMIP). Le président de la République a ordonné dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres, "l'organisation de ce secteur ancien et stratégique, ainsi que la collaboration avec des partenaires internationaux professionnels et leaders dans cette industrie", avec "l'interdiction de l'importation de dalles de marbre finies, tout en lançant de nouveaux investissements et en introduisant des réformes dans cette industrie, afin de soutenir le produit national". Le président de la République a encouragé, en outre, les responsables de ce secteur à "relever le seuil de l'investissement de façon minutieusement étudiée, étant une source non négligeable de devises, et pourvoyeur d'emplois pour les jeunes". Dans une déclaration à l'APS, M. Guitoune a estimé que l'organisation de la filière marbre passe obligatoirement par "l'interdiction de l'importation de dalles de marbre semi-finies pour faire valoir l'effort local déployé dans le développement de l'industrie de la pierre". De plus, le projet de loi régissant les activités minières, actuellement en cours d'étude au niveau de la commission spécialisée de l'APN, devra contribuer à améliorer le climat d'investissement minier, a-t-il soutenu. "La nouvelle loi régissant les activités minières libérera les initiatives et encouragera les opérateurs locaux et même internationaux à investir aussi bien dans l'extraction que dans la transformation", explique-t-il. M. Guitoune atteste que la filière marbre a connu un développement significatif depuis 2017, date de l'interdiction de l'importation des produits finis, ce qui avait contribué à l'émergence d'une industrie locale, détaillant qu'entre 2017 et 2023, plusieurs investissements dans l'industrie de la pierre ont été réalisés par des opérateurs privés. La FAMMIP compte aujourd'hui 38 entreprises spécialisées dans la production et la transformation de marbre, a-t-il avancé. L'investissement dans l'exploitation des carrières de marbre pour assurer la matière première, allié à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, est également nécessaire dans l'organisation de la filière marbre et le développement de la production nationale en la matière, selon le président de la FAMMIP.

Dans ce volet, M. Guitoune a rappelé que la FAMMIP a signé en juillet 2022, un mémorandum d'entente avec la Fédération italienne de l'industrie de la pierre pour la création d'un centre de formation et de technologie algéro-italien destiné à la formation des professionnels des métiers de marbre sous la supervision de la société industrielle minière "Sonarem", via sa filiale "Sonarem Ettakwine". "Les Italiens sont leaders dans l'industrie du marbre et la vision de la FAMMIP est d'acquérir le savoir-faire et la technicité nécessaires pour avancer tout en scellant des partenariats solides".

ADRAR

# Vers l'ouverture d'une antenne du groupe Hôtellerie, tourisme et thermalisme

L'opération s'inscrit dans le cadre du programme national lancé par le ministère du tourisme et de l'artisanat portant sur la gestion par le groupe HTT de 80 structures hôtelières publiques.

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a annoncé, lundi à Adrar, le projet d'ouverture dans cette wilaya d'une antenne du groupe public Hôtellerie, tourisme et thermalisme (groupe-HTT). "Le ministère du tourisme envisage l'ouverture d'une antenne du groupe HTT dans la wilaya d'Adrar à l'effet de se rapprocher de la gestion et de l'accompagnement des structures d'accueil relevant du secteur dans cette wilaya du Sud du pays", a affirmé la ministre lors de l'inspection de l'hôtel "Touat" (classé 4 étoiles).

Elle a salué les efforts fournis par les responsables du secteur pour la modernisation et la rentabilisation des structures d'accueil, à l'instar de l'hôtel Touat, dont la capacité d'accueil a été portée de 64 à 120 chambres, en plus de son renforcement en structures d'accompagnement répondant aux normes requises. L'opération s'inscrit dans le cadre du programme national lancé par le ministère de tutelle et portant sur la gestion par le groupe HTT de 80 structures hôtelières publiques, une opération



qui a touché jusqu'ici 70 structures à l'échelle nationale. La ministre s'est également félicitée de l'expérience "modèle" de recyclage par l'hôtel des eaux usées pour être reexploitées à des fins d'irrigation des espaces verts, une expérience qui contribuera à la préservation de l'environnement et la consolidation du développement durable. Elle a procédé à la remise de titres d'exploitation d'ateliers d'artisanat et des agréments d'agences de tourisme et de voyage. La ministre s'est rendue dans la commune de Reggane où elle a inspecté le chantier d'un hôtel, récupéré par voie judiciaire, pour être confié au groupe HTT, avant de mettre l'accent sur le respect des procédures administratives en vue de finali-

ser ce projet stratégique, au regard de sa position dans une zone de transit entre les wilayas d'Adrar et de Bordj Badji-Mokhtar. Les travaux de réalisation, suspendus à hauteur de 40% d'exécution, devront reprendre au mois de mai prochain pour être livrés dans un délai de huit (8) mois, au plus tard, a indiqué la ministre. Elle a insisté sur la mobilisation des différents organismes publics et techniques pour accompagner, en compagnie du groupe HTT, la réalisation et la réception de ce projet dans les délais impartis.

La récupération des établissements hôteliers à Adrar, après que le jugement les concernant ait été définitivement rendu public, traduit la volonté des hautes instances du

pays de promouvoir le tourisme intérieur et saharien, créateur d'emplois, a souligné la ministre, ajoutant que la promotion des activités touristiques sont tributaires de l'accroissement des capacités d'accueil et l'amélioration de la qualité des prestations.

## DES ACTIONS POUR PROMOUVOIR LE TOURISME

Se rendant dans la commune de Tamset, pour visiter la grotte du ksar de Temassekht, la ministre a salué le rôle important joué par les acteurs associatifs et les opérateurs pour accompagner les autorités locales dans la promotion de ce site, une destination touristique de renommée nationale et internationale, ajoutant que le secteur entend orga-

niser prochainement un salon international du tourisme à Adrar, afin de concrétiser les objectifs de promotion du tourisme. Dans la commune de Tamentit, où elle a visité une exposition de produits d'artisanat, elle a fait savoir que "le secteur s'emploie à développer l'artisanat, levier du tourisme dans la région, tout en œuvrant à permettre aux artisans des wilayas du Sud de participer à différentes manifestations servant de tribunes aux artisans du Sud sur les plans national et international, afin d'atteindre le but socioéconomique de ces activités.

La ministre a indiqué qu'un dossier de classification de la poterie noire, apanage de la région de Tamentit, est en cours, avant de poursuivre sa tournée par l'inspection du projet d'un village touristique, d'une capacité de 240 lits, dont le site, jouxtant la route de l'aéroport d'Adrar, fait partie des trois sites récupérés et relevant du groupe HTT.

Se félicitant du cachet architectural de cette structure, à classer cinq étoiles et dont les travaux sont actuellement à 70% d'avancement.

## EL-BAYADH, LA BATAILLE DE "KHELLAF" À BREZINA UNE AUTRE ÉPOPÉE DE LA LUTTE ARMÉE CONTRE LE COLONISATEUR FRANÇAIS

La bataille de "Khellaf" à Brezina (sud d'El Bayadh) est l'une des épopées de la glorieuse guerre de libération nationale, au cours de laquelle les moudjahidines ont infligé de lourdes pertes aux forces coloniales françaises, démontrant un courage et un sacrifice exemplaires pour la patrie. Cette bataille a eu lieu le 10 mars 1957 dans la région de ksar "Khellaf", à l'Est de la ville de Brezina, oasis située à environ 90 km de la ville d'El-Bayadh, une région qui a été le théâtre de nombreuses embuscades et batailles menées par les moudjahidines contre l'armée coloniale durant la Révolution. Parmi les hauts faits d'armes menés par les valeureux djou-noud de l'ALN dans cette région des Hauts-plateaux de l'Ouest, la bataille de "Khellaf" demeure la plus marquante, rapporte le service du patrimoine historique et culturel de la direction des Moudjahidines et des Ayants-droit. Gravée dans la mémoire collective, elle a eu lieu lorsqu'une katiba de l'ALN composée de 75 combattants sous le commandement du défunt moudjahid Rahmouni Slimane, dit "Si Boucherit", s'est dirigée vers ksar "Khellaf". Vers 8h10, les moudjahidines avaient tendu une embuscade visant le commandant de la caserne militaire des forces ennemies stationnées à Brezina. L'embuscade s'est ensuite transformée en bataille, qui s'est poursuivie jusqu'au coucher du soleil. Durant cette bataille, Laradj est tombé au champ d'honneur, tandis que deux autres moudjahidines ont

été blessés, parmi lesquels les principaux acteurs de l'attaque, Rahmouni Slimane et le moudjahid Dahmane Benaïche. Ce dernier succombera plus tard à ses blessures. De son côté, l'armée coloniale a subi de lourdes pertes, avec 32 soldats tués et trois véhicules militaires détruits.

Le défunt moudjahid Rahmouni Slimane, décédé en 2015, fut l'un des principaux commandants de nombreuses opérations militaires de l'Armée de libération nationale dans la troisième zone de la Wilaya V historique. Parmi ses actions notables, celle ayant ciblé le poste de garde de l'armée coloniale au lieu-dit "Dar Essof" (cité "Essaâda" actuellement à El Bayadh) en 1956, qui fut sa première opération après son engagement dans la lutte armée, cette même année. Le défunt Moudjahid a également commandé la bataille de "Khellaf" et bien d'autres opérations. Il a été chargé d'assurer l'acheminement d'armes et de courriers entre les dirigeants de la Révolution et les états-majors de l'Armée de libération nationale. En 1961, il fut arrêté par l'occupant français et emprisonné dans la région de Kenadsa à Béchar, avant d'être libéré en juin 1962. La région de Brezina a été le théâtre de nombreuses embuscades et batailles durant la guerre de libération. Outre la bataille de Khellaf, d'autres affrontements notables y ont eu lieu, comme l'embuscade de Saâdana, menée par le héros Moulay Brahim, ainsi que la bataille de Zeboudj, l'embuscade d'El-Gor et la bataille de Kef El Hadj Boule-nouar.

SÉTIF

## BOUGAÂ N'A PAS OUBLIÉ LA GRANDE RAFLE ET LA TUERIE DU 11 MARS 1958

Quelques-uns parmi les vieux habitants de la ville de Bougaâ (nord de Sétif), encore en vie, n'ont pas oublié la grande rafle du 6 mars 1958 et l'ignoble tuerie perpétrée par des soldats français quelques jours plus tard (le 11 mars) sur le pont de Boufarroudj, une localité située à une poignée de kilomètres de Bougaâ. Selon des historiens, tout est parti de l'élimination de 16 soldats de l'armée coloniale, le 4 mars 1958, lors d'une embuscade tendue par le chahid Azil Abdelkader, dit El Bariki, au lieu-dit Ain Lehdjar, entre Bougaâ et la localité de Tittest. Tous les témoignages s'accordent à affirmer que ce coup d'éclat du martyr El Bariki mit le commandement militaire français dans une rage indescriptible. Et comme à chaque fois qu'elles sont touchées autant dans leur chair que dans leur amour-propre, les forces coloniales organisent des représailles.

Celles-ci peuvent donner lieu à des expéditions punitives, à des tueries d'innocents, à des assassinats ciblés, voire à des massacres de masse. Mais cette fois-là, les autorités militaires de Bougaâ (village que l'on appelait alors Lafayette) décident, sous le commandement du colonel de Sevelinges, d'organiser la plus grande rafle que la région ait connue. Dès les premières heures de la matinée du 6 mars, le village de Bougaâ est entièrement encerclé par des soldats français que des camions ont déversés par centaines durant toute la nuit. Les forces coloniales investissent tout le village tandis que les "half-tracks" militaires sillonnent bruyamment les rues de la localité, dans le but évident de terroriser la population. Les soldats français défoncent les portes des maisons, investissent les lieux et font sortir hommes, femmes et enfants pour les diriger, au

milieu des hurlements des femmes et des cris des enfants, vers le stade municipal entouré de fil de fer barbelé où tout le monde est rassemblé. Vers midi, racontera Saâd Taklit dans un livre-témoignage intitulé "Bougaâ, Wilaya III, Zone I, Région I, contre l'oubli", les autorités coloniales libèrent les femmes et les enfants, mais, pour les hommes, c'est le début d'un calvaire qui durera 7 jours et 7 nuits. Entassés les uns contre les autres, les prisonniers, au nombre de 1.000 selon certains témoignages, survivent dans des conditions d'hygiène désastreuses, sans eau, sans nourriture et sans lieux pour se soulager hormis des latrines sommaires consistant en des trous creusés à la va-vite dans le sol. Le froid des longues nuits de mars, la pluie qui tombe sporadiquement et les maladies qui apparaissent (diarrhées, bronchites) manquent de rendre

fous certains prisonniers qui ne peuvent opposer que des hurlements à fendre l'âme à la rage et à l'injustice qui les étirent, écrit, en substance, Saâd Taklit. Durant ce supplice inhumain, les soldats français font irruption par intermittence dans le "camp" pour emmener plusieurs dizaines de prisonniers, soupçonnés d'aider le FLN, dans les centres de torture de Dradra et d'Ain Meddah. Parmi ceux-là, huit subiront les pires tortures dans la ferme d'Ain Meddah (un 9ème, Saïd Allouani ayant été fusillé devant sa maison) avant d'être conduits, au petit matin du 11 mars 1958, sur un pont métallique reliant les deux rives de l'oued Boussemel, à Boufarroudj. Allouani Lalkdar, Atoui Mohamed, Belhatab Kaddour, Belhocine Lakhdar, Benaddad Abdelkader, Daoud Lamri, Debihi Djeloul et Taklit Tayeb sont abattus l'un après l'autre...



CROISSANT ROUGE ALGÉRIEN

## Distribution de 80.000 colis alimentaires en collaboration avec Sonatrach

La présidente du Croissant Rouge Algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui, a annoncé, lundi, la distribution, en collaboration avec le Groupe "Sonatrach" de 80.000 colis alimentaires aux familles démunies à travers toutes les wilayas du pays et ce, dans le cadre de la grande campagne de solidarité lancée par le CRA à l'occasion du mois de Ramadhan.

"Dans le cadre de sa grande campagne de solidarité à l'occasion du mois de Ramadhan, le CRA a procédé, en collaboration avec Sonatrach, à la distribution de 80.000 colis alimentaires à des familles démunies à travers 58 wilayas, en coordination avec les collectivités locales", a déclaré Mme Hamlaoui à l'APS dans un appel téléphonique.

Cette campagne vise, selon la présidente du CRA, à soutenir les familles admissibles à l'aide dans les différentes wilayas du pays, afin de promouvoir les valeurs de solidarité et d'entraide.

Le programme de solidarité du CRA relatif au mois de Ramadhan comprend l'ouverture de 370 restaurants d'iftar, fournissant près de 85.000 repas au quotidien, tout en programmant la distribution de plus de 150.000 colis de produits alimentaires de base à travers le territoire national, a-t-elle fait savoir.

Elle a, dans ce cadre, révélé que le programme assurait, en outre, des repas d'iftar au niveau des tentes géantes, l'organisation d'opérations de circoncision pour 10.000 enfants, et la distribution des vêtements de l'Aid au profit de 20.000 orphelins.

Le programme de solidarité du CRA durant le mois de Ramadhan concerne également les orphelinats, les personnes en situation de handicap, ainsi que les établissements pénitentiaires et les populations nomades.

RAMADHAN

# Une opportunité à saisir pour arrêter de fumer

De nombreux fumeurs saisissent l'occasion du mois de Ramadhan pour se libérer de la dépendance au tabac. Pour les professionnels de la santé, ce mois offre une opportunité idéale pour se lancer dans une démarche de sevrage tabagique.



Véritable problème de santé publique, le tabagisme est reconnu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme étant l'une des principales causes de décès et de maladies. Les chiffres de l'agence onusienne sont éloquentes : chaque année, la cigarette tue plus de 7 millions de personnes dans le monde. L'une des résolutions souvent formulées par les fumeurs dès l'arrivée du mois sacré est d'arrêter de fumer. En effet, le mois béni offre une opportunité idéale se libérer de la dépendance au tabac. Une

occasion à saisir pour franchir le pas vers le sevrage tabagique et nettoyer le corps des produits toxiques du tabac", selon les experts de santé qui affirment que le sevrage tabagique n'est pas difficile au cours du mois de Ramadhan. Ils expliquent que "si un fumeur décide d'arrêter de fumer pendant 15 heures par jour, c'est qu'il pourra le faire pendant 24 heures". La consommation de nicotine augmente le niveau de stress, d'anxiété et de dépression chez les fumeurs, selon l'organisation mondiale de la santé. La nicotine conte-

nue dans le tabac provoque un effet immédiat de détente mais entraîne à long terme un déséquilibre au niveau de son état de santé et de ses émotions, alors que l'arrêt du tabac favorise le bien-être et la concentration. Autant dire que le jeûne réunit les conditions propices au sevrage tabagique progressif et réussi. Les professionnels de la santé mettent en avant de bonnes raisons d'arrêter de fumer et motiver les candidats à prendre cette résolution qui présente de multiples avantages, comme se libérer d'une dépendance, retrouver sa

forme physique et sa vitalité, retrouver le goût des aliments et le plaisir des sensations olfactives. Arrêter de fumer permet aussi de diminuer la fréquence des rhumes et des infections broncho-pulmonaires, pour soi et l'entourage, en particulier les enfants exposés au tabagisme passif et vivre en meilleure santé. Ainsi, selon les experts, «après 2 ans de sevrage, le risque d'infarctus du myocarde («crise cardiaque») redevient celui d'un non-fumeur, idem après 15 ans pour le risque de cancer du poumon». **A.B**

TUBERCULOSE

## Le gel de l'aide américaine met en danger des millions de vie, selon l'OMS



Le gel des versements américains aux programmes de lutte contre la tuberculose met en danger des «millions de vie», a averti mercredi l'OMS, une agence de l'ONU dont les États-Unis de Donald Trump ont annoncé qu'ils se retireraient. Les efforts déployés à l'échelle mondiale pour lutter contre la tuberculose - maladie infectieuse la plus mortelle au monde dont sont mortes 1,25 million de per-

sonnes en 2023 - ont permis de sauver plus de 79 millions de vies au cours des deux dernières décennies, selon un communiqué de l'Organisation mondiale de la santé. Mais ces avancées sont menacées par le gel de l'aide américaine, dont dépendent de nombreuses organisations, en particulier dans les pays pauvres. «Des coupes budgétaires soudaines menacent aujourd'hui de réduire à néant» les «pro-

grès durement acquis» dans la lutte contre la tuberculose, «mettant en grand danger des millions de personnes, en particulier les plus vulnérables», a indiqué l'OMS. Cet avertissement intervient alors que la Cour suprême américaine a rétabli mercredi une décision de justice sommant l'administration américaine de reprendre les versements dus à des organisations d'aide internationale, d'un montant estimé à entre 1,5 et 2 milliards de dollars. Le président Donald Trump a signé le 20 janvier un décret ordonnant un gel de l'aide étrangère américaine pour 90 jours. Selon l'OMS, les États-Unis «ont fourni environ 200 à 250 millions de dollars par an en financement bilatéral aux pays pour lutter contre la tuberculose», soit «environ un quart» du montant total des fonds alloués par les donateurs internationaux. La réduction de l'aide représente une menace particulièrement forte pour 18 des pays les plus touchés par la tuberculose, dont les activités de prévention et de lutte contre la maladie dépendent à 89% du financement américain. La région africaine est la plus durement touchée, suivie de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique occidental. «Toute interruption des services de lutte contre la tuberculose - qu'elle soit financière, politique ou opérationnelle - peut avoir des conséquences dévastatrices et souvent fatales pour des millions de personnes dans le monde», a déclaré Tereza Kasaeva, qui dirige le programme mondial de lutte contre la tuberculose de

l'OMS. La pandémie de COVID-19 a montré que les interruptions des services de santé avaient «entraîné une surmortalité due à la tuberculose de plus de 700 000 personnes entre 2020 et 2023», a-t-elle relevé. «Sans une action immédiate, les progrès durement acquis dans la lutte contre la tuberculose sont menacés. Notre réponse collective doit être rapide, stratégique et dotée de toutes les ressources nécessaires pour protéger les plus vulnérables et maintenir l'élan vers l'éradication de la tuberculose», a-t-elle poursuivi. Selon l'OMS, les premières informations envoyées par les 30 pays les plus touchés par la tuberculose montrent que les coupes américaines «démantèlent déjà les services essentiels», avec notamment des «milliers de personnel de santé menacés de licenciement». Les chaînes d'approvisionnement en médicaments s'effondrent en raison du manque de personnel, de fonds et de données. Les activités des laboratoires sont également gravement perturbées, tout comme celles de dépistage et de recherche des contacts. «Sans intervention immédiate, ces défaillances systémiques paralyseront les efforts de prévention et de traitement de la tuberculose, réduiront à néant des décennies de progrès et mettront en danger des millions de vies», insiste l'OMS, qui rappelle que l'agence américaine de développement, l'Usaid, était le troisième bailleur de fonds mondial pour la recherche sur la tuberculose.

IL DISPOSE D'UN STATUT D'AUTONOMIE ÉLARGIE VIS-À-VIS DU DANEMARK

# Législatives au Groenland pour décider de son destin

Face aux craintes d'ingérences étrangères et à la demande des Groenlandais de contrôler leur propre destin, le Premier ministre a convoqué des élections législatives anticipées.

57 000 groenlandais se sont rendus aux urnes, le mardi 11 mars, pour élire le nouvel Inatsisartut – parlement local – composé de 31 sièges. Hormis pour les questions de défense et les affaires étrangères, le Groenland dispose, depuis une loi votée en 2009, d'un statut d'autonomie élargie vis-à-vis du Danemark, ouvrant la voie à un futur référendum sur son indépendance. Selon les analystes, il s'agit des "élections les plus importantes de l'histoire du pays". Le Groenland, bien qu'étant un pays constitutif du royaume du Danemark, dispose de son propre parlement avec 31 sièges depuis 1979. Copenhague reste néanmoins responsable des affaires étrangères, de la justice et de la défense de l'île. Depuis que le président américain Donald Trump a réaffirmé sa volonté de détenir le Groenland, les élections sur la plus grande île du monde sont suivies avec davantage d'intérêt, aux quatre coins du globe. Múte B. Egede, l'actuel Premier ministre groenlandais, bien que favorable à une plus grande autonomie vis-à-vis du



Danemark, a récemment souligné que les habitants du Groenland n'avaient aucune envie de devenir des citoyens américains. L'indépendance est néanmoins devenue un enjeu électoral important :

environ un mois avant les élections, un nouveau parti a été fondé avec l'indépendance comme objectif principal. Le principal parti d'opposition a également exprimé sa préférence pour l'indépendance et

une plus grande coopération avec les États-Unis. Les services de renseignement danois surveillent de près les élections, gardant un œil attentif sur les ingérences de puissances étrangères.

RD CONGO

## Recrudescence de la violence et détérioration humanitaire dans l'Est

De nombreuses attaques contre les civils et les infrastructures essentielles ont été enregistrées ces dernières semaines dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), a indiqué le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha). « Entre le 1er et le 3 mars, plusieurs centres hospitaliers de Goma ont été pris pour cible par des acteurs armés, marquant une escalade de violence contre les structures médicales et le personnel de santé », a précisé l'Ocha dans un rapport publié samedi. Il a relevé

que la situation sécuritaire dans cette ville demeure préoccupante en raison d'une « recrudescence d'actes criminels, y compris des braquages de domiciles, des vols et des agressions ». De nouveaux affrontements ont opposé le M23 à d'autres groupes armés locaux entre le 18 et le 25 février dans le groupement Biiri, territoire de Masisi, rapporte l'agence onusienne. Au moins quatre civils ont été tués, dont un travailleur humanitaire, atteint par une balle perdue le 20 février alors qu'il se trouvait dans sa

base, et un enfant réfugié dans la même base a été blessé, selon le rapport. Dans le territoire de Lubero, plus au nord, les affrontements entre le M23 et les forces gouvernementales ont provoqué plus de 100.000 nouveaux déplacés. Le 25 février, dans le territoire de Walikale, à l'ouest, « un groupe armé a pillé le centre de santé de Rusamambu, emportant des kits médicaux et endommageant la structure par des tirs », après des affrontements avec le M23, note également la même source.

SOUDAN

## Près de 400.000 déplacés rentrés chez eux en près de trois mois

Près de 400.000 Soudanais sont rentrés chez eux en près de trois mois après avoir été déplacés par le conflit dans leur pays, a annoncé lundi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). De décembre à mars, environ 396.738 personnes sont retournées dans les zones reprises par l'armée des mains des Forces de soutien rapide (FSR) ces derniers mois, indique l'OIM.

Presque tous sont retournés dans leurs foyers dans les États de Sennar, que l'armée a largement repris en décembre, et d'Al-Jazira, reconquis en janvier. Tous deux situés dans le centre du pays. Des familles déplacées sont revenues en nombre, même dans des maisons pillées et incendiées, après plus d'un an d'exil éprouvant, ont confié certaines d'entre elles à des médias.

A noter que le conflit au Soudan a provoqué une crise humanitaire majeure. La coordinatrice humanitaire de l'ONU au Soudan, Clémentine Nkweta-Salami, a déclaré lundi que seulement 6,3% des fonds nécessaires pour fournir une aide vitale avaient été reçus. A l'échelle nationale, près de 25 millions de personnes souffrent d'une grave insécurité alimentaire.

INONDATIONS EN ARGENTINE

**16 morts et plusieurs dizaines de disparus**

Une tempête a frappé la ville portuaire de Bahia Blanca, en Argentine. Ces importantes inondations ont causé la mort d'au moins 16 personnes. Plusieurs dizaines restent portées disparues. Une route éventrée. Elle n'a pas résisté à la violence du torrent d'eau et de boue qui a coulé. À Bahia Blanca, sur la côte argentine, les inondations ont fait 16 morts selon le dernier bilan. Plusieurs dizaines de personnes sont encore portées disparues. Des quartiers entiers ont les pieds dans l'eau et des magasins ont été dévastés. Dans la rue, des carcasses de voitures sont enchevêtrées. En quelques heures ce week-end, la ville a reçu l'équivalent d'un an de pluie. Cette tempête a surpris les habitants et les autorités. "C'étaient vraiment des moments très difficiles, interminables. On regardait les caméras de sécurité de la ville, alors que nous, on ne pouvait rien faire", déclare le maire. La ville estime que la reconstruction coûtera 400 millions d'euros. Trois jours de deuil national ont été décrétés dans tout le pays.

APRÈS LE NAUFRAGE DE QUATRE BATEAUX

## Au moins 70 corps de migrants retrouvés au large des côtes du Yémen

Au moins 70 corps de migrants ont été retrouvés lundi sur les côtes du Yémen près de Yakhtul, au nord de Mokha, a annoncé un responsable du gouvernement yéménite. Cette tragique découverte fait suite à des informations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui avait indiqué vendredi que 186 personnes étaient portées disparues après le naufrage de quatre bateaux de migrants au large des côtes du Yémen et de Djibouti. Selon le responsable, le nombre de morts pourrait s'alourdir alors que les opérations de recherche se poursuivent le long du littoral. Les pêcheurs locaux ont aidé les autorités à récupérer les corps. Dans le même temps, l'OIM a rapporté que la route périlleuse entre la Corne de l'Afrique orientale et le Yémen a coûté la vie à 558 personnes en 2024, ajoutant qu'une "action urgente est nécessaire pour sauver des vies". En 2024, les rapports des Nations unies avaient précisé que 60.897 migrants africains étaient entrés au Yémen après des voyages maritimes dangereux

UN PÉTROLIER ET UN CARGO ENTRENT EN COLLISION EN MER DU NORD

## Au moins 32 blessés et rejet de Kérosène

Un pétrolier et un cargo sont entrés en collision en mer du Nord lundi matin au large des côtes britanniques du Yorkshire, faisant au moins 32 blessés et déclenchant une importante mission de sauvetage. Selon les premières informations, les deux navires auraient pris feu suite à l'impact. Les autorités britanniques ont déployé des canots de sauvetage et des navires de lutte contre l'incendie à quelque 10 milles nau-

tiques de la ville de Hull, selon les médias britanniques. Si la cause exacte de l'incident est encore inconnue, le directeur général du port de Grimsby East, Martyn Boyers, indique qu'un épais brouillard recouvrait la région de l'estuaire Humber lundi matin. Le pétrolier Stena Immaculate, long de 183 mètres, battant pavillon américain, était à l'arrêt au moment de la collision. Le cargo serait quant à lui un navire

portugais immatriculé à Madère, qui appartiendrait à l'entreprise allemande Reederei Köpping. Nommé "Solong" ou "So-long", il se dirigeait vers les Pays-Bas. "Les garde-côtes de HM coordonnent actuellement les interventions d'urgence à la suite d'informations faisant état d'une collision entre un pétrolier et un cargo au large des côtes de l'East Yorkshire", a déclaré lundi un porte-parole des garde-côtes.

"Un hélicoptère de sauvetage des garde-côtes de Humberside a été appelé, ainsi que des bateaux de sauvetage de Skegness, Bridlington, Maplethorpe et Cleethorpes, un aéronef à voilure fixe des garde-côtes, et des navires à proximité capables de lutter contre les incendies", poursuit le communiqué. Un réservoir contenant du kérosène a été endommagé, selon les dernières informations publiés dans l'après-midi.

VERTS D'EUROPE

# Youcef Atal reprend du poil de la bête

**L'international algérien Youcef Atal a repris du poil de la bête et se relance, après avoir traversé des moments très difficiles, après les blessures, ces démêlés avec la justice française, et dernièrement son problème administratif au Qatar qui l'avait privé de jouer les premières journées du championnat qatari.**

**Marouane A.**

**A**insi, Atal, et après des hauts et des bas, a réussi enfin à ouvrir son compteur-but en concrétisant une belle action avec sa formation d'Al Sadd lors du match retour des huitièmes de finale de la Ligue des Champions asiatique contre Al-Wasl.

Dans une rencontre décisive pour la qualification en quart de finale, Al-Sadd a rapidement été mené au score après un but de Fábio Lima à la 10e minute. Cependant, les hommes de Félix Sanchez ont renversé la situation en inscrivant trois buts avant la pause. Après l'égalisa-

tion de Moustafa Tarek à la 26e minute, Atal a marqué le deuxième but de son équipe à la 30e minute d'une superbe action individuelle.

Positionné sur le côté droit, le latéral algérien a éliminé son vis-à-vis, le Colombien Alexis Pérez, avant d'envoyer une frappe malicieuse qui a surpris le gardien adverse. Ce dernier, pensant qu'Atal allait centrer, s'est avancé légèrement, ce qui a permis au joueur de placer son ballon dans un angle fermé. Ce but a permis à Al-Sadd de prendre l'avantage avant qu'Akram Afif ne scelle le score à 3-1 à la 37e minute.

Arrivé au club qatari en sep-



tembre 2024, Atal avait été écarté de la liste locale pour la première partie de la saison, se contentant de disputer la Ligue des Champions asiatique. Ce but vient récompenser son retour progressif à la compétition, après avoir déjà délivré

une passe décisive lors du match contre Al-Ahli en phase de groupes, et deux autres passes décisives en championnat. Cette performance tombe à point nommé avant son retour en sélection nationale. Atal rejoindra en principe le stage des Verts à partir du 17 mars en prévision des rencontres face au Botswana et au Mozambique, comptant pour les éliminatoires de la CAN 2025. Avec sa forme ascendante, il pourrait être un atout majeur pour l'équipe de Vladimir Petković. D'ailleurs, ce dernier avait trouvé un grand mal à le remplacer, en l'absence d'un élément qui aurait les mêmes caractéristiques que lui, surtout sur le plan offensif.

**CHAÏBI RESSUSCITÉ EN ALLEMAGNE**

De son côté, l'attaquant algérien de la formation de l'Eintracht Francfort, Farès Chaïbi, a été ressuscité et a pu revenir à l'effectif-type, après avoir été longtemps mis sur la touche par son entraîneur, exactement cinq matchs sans la moindre minute jouée. Il faut dire que ce dernier avait pointé du doigt sa polyvalence, qui au lieu de l'aider, l'avait plutôt enfoncé, étant donné que le coach voulait des éléments spécialisés dans leurs postes et c'est pour cette raison qu'il l'avait écarté lors des matchs de la Bundesliga, malgré le fait qu'il se trouvait dans une bonne forme physique. Lors de ce dernier match à domicile face à l'Union Berlin, Chaïbi a été titularisé dans le flanc gauche de l'attaque et on a vu un joueur qui prenait du plaisir sur le terrain et qui était donc mieux dans sa peau. Il a même été impliqué sur l'action de l'ouverture du score. Il place aussi une belle tête piquée qui aurait pu être dangereuse pour le 2-0 mais en seconde période ce sont les visiteurs qui vont renverser le score pour l'emporter 2-1 à Francfort. Sorti à la 71e minute, Fares Chaïbi a fait preuve d'un bon état d'esprit durant cette rencontre. Espérons qu'il puisse désormais se relancer pour bien terminer cette saison compliquée pour lui.

**M. A.**

SLOVÉNIE

## Un but important de Soudani

**El Arbi Hilal Soudani continue à jouer et marquer des buts important à 37 ans et reste en course pour un titre de champion en Slovénie. Hier avait lieu le match au sommet en le NK Maribor, le club le plus titré et l'Olimpija, le grand club de la capita-**

**le et c'est l'algérien qui a fait gagner son club sur le score de 1-0. Titulaire, l'algérien a su exploiter un ballon en cloche dos au but d'un coéquipier pour contrôler dans la surface et crucifier instantanément le gardien en se retournant (77e). Il s'agit**

**du 9e but de la saison toutes compétitions pour le natif de Chlef. Avec cette victoire Maribor revient à trois points de l'équipe de Ljubjana qui se trouve en tête. Il restera une dernière confrontation entre les deux clubs lors de l'avant dernière journée.**

FUTSAL

## L'EN boucle son stage de préparation

L'équipe nationale de futsal sous la conduite du sélectionneur Nourredine Benamrouche, a achevé ce lundi, son stage de préparation au Centre de regroupement de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Durant cinq jours, les joueurs ont suivi un programme intensif axé sur l'amélioration de leur condition physique, leur cohésion tactique et leur réactivité en match. Ce stage s'est conclu par une ulti-

me séance d'entraînement dimanche soir, avant que les joueurs ne soient libérés ce matin pour rejoindre leurs clubs respectifs, selon la même source. A noter que 15 joueurs issus du championnat national ont pris part à ce regroupement, qui constitue le quatrième stage de la sélection depuis le début de l'année. Cette série de préparations vise à renforcer la cohésion du groupe et à élever son niveau de compétitivité en vue des prochaines échéances, conclut le communiqué de la FAF publié sur son site officiel.

14E AGEX DE LA CAF

## Sadi sera intronisé aujourd'hui au CE

Le président de la FAF, Walid Sadi, devrait être intronisé aujourd'hui au Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), lors des élections qui auront lieu au Caire. Il faut dire que Sadi aura une voie ouverte pour occuper ce poste, en l'absence d'un autre candidat pour la région nord-africaine, après le retrait du représentant tunisien, Djenieh. Ça sera la seconde fois qu'un Algérien occupe ce poste après l'ancien président de la FAF, Mohamed Raouraoua, même si notre pays n'en avait pas profité, étant donné qu'on n'a bénéficié d'aucun avantage concret et on n'avait pas réussi à abriter une compétition africaine, et plus

concrètement une CAN en seniors. Par ailleurs, et lors de cette même AG, il y aura une élection pour désigner les représentants africains au CE de la FIFA. Les jeux de coulisses ont commencé par les sièges en jeu, et on notera les candidatures de trois représentants nord-africains, à savoir, l'Egyptien, Abou Rida, le Marocain, Lekdja et le Mauritanien, Ahmed Ould Yahia, en plus de la candidature de la comorienne, Kenizat Ibrahim. Il ya également les candidatures du Sénégalais Sengor, et le Nigérien Imago Benick et le Béninois Di Chakos. Six sièges sont mis en jeu pour l'Afrique, avec pour le moment 13 candidats.

**M. A.**

ATHLÉTISME / MONDIAUX 2025 EN SALLE

## L'Algérie avec deux athlètes à Nanjing

Deux coureurs (messieurs) représenteront l'athlétisme algérien aux prochains championnats du monde en salle, prévus du 21 au 23 mars à Nanjing (Chine), suivant la liste finale d'admission, dévoilée lundi par les organisateurs. Il s'agit

de Djamel Sedjati (médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Paris-2024) et Slimane Moula (médaillé d'or aux Jeux Méditerranéens 2022 d'Oran), qui seront tous les deux engagés sur le 800 mètres. Même les deux vice-champions

du monde "juniors" Mohamed Ali Gouaned et Haïthem Chenitef étaient qualifiés pour ces Mondiaux en salle, mais étant donné que les règlements de la Fédération internationale n'autorisent que deux coureurs de la même nation-

lité sur la même distance, il a été finalement décidé de retenir Sedjati et Moula, car représentant les meilleures chances de médaille. Pour rappel, Sedjati s'était qualifié avec un chrono de 1.42:86, obtenu le 14 septembre 2024 à Bruxelles (Belgique), alors que Moula avait décroché son billet par Top-liste, en 1.45:11, réalisé le 8 février 2025 à Metz (France).

La période de qualification pour cette compétition avait débuté le premier septembre 2024, et elle a pris fin le dimanche 9 mars, à minuit. Selon les organisateurs, plus de 500 athlètes (messieurs et dames), représentant quelques 120 nations, devraient se disputer les médailles qui seront mises en jeu dans 26 épreuves à l'occasion de ces mondiaux d'athlétisme en salle.

CANOË-KAYAK

## Les sélections nationales se préparent à Douera

Les sélections nationales de Canoë - Kayak effectuent depuis lundi au barrage de Douera, un stage de préparation, qui s'étendra jusqu'au 20 mars courant, en prévision des prochaines échéances officielles, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASACK). Ce stage concerne un total de seize pagayeurs (messieurs et dames), relevant des catégories juniors et seniors, sous la direction de l'entraîneur national, Malek Azaoun. Le groupe des seniors/messieurs dans la spécialité kayak est constitué d'Abdelhamid Djellouli, Ayoub Haïdara et Ryad Bentouati, alors que celui des juniors, toujours en K1, se compose

de Rassim Aliane et Wassim Abdallah Boukazzoula. En Canoë, le groupe des seniors/messieurs est formé de Sid Ali Belaïdi et Ali Merzougui, alors que celui des juniors/garçons se compose de Abdallah Rachedi et Tarek Ayoub Boukezzoula. Le groupe des seniors/dames dans la spécialité Kayak s'est limité au tandem Aya Ferfad-Arabi Anfel, alors que chez les juniors (filles) de la même spécialité, l'entraîneur national n'a retenu que Dounia Bekhtaoui. Dans la spécialité canoë des juniors (filles), Azaoun a retenu le trio Kawther Dilmi, Chanez Slimane et Amel Ferguène, alors que le 16e et dernier athlète retenu pour ce stage est l'international paralympique Brahim Guendouz.

APRÈS LA FIN DE SA SUSPENSION

# Pogba revoit la lumière et bientôt le ballon

**Paul Pogba peut à nouveau reprendre la compétition avec la fin mardi de sa suspension de 18 mois pour dopage, le champion du monde 2018 espérant laisser derrière lui trois années cataclysmiques également marquées par les blessures et une affaire de séquestration dont il a été victime.**



La longue pénitence de l'international français (91 sélections), l'une des plus grandes stars de la planète football, arrive à son terme et le milieu de terrain va pouvoir tirer un trait sur ce qui s'apparente à une lente descente aux enfers.

Suspendu quatre ans après un contrôle positif aux métabolites non endogènes de la testostérone (DHEA) à l'issue du match Juventus-Udinese le 20 août 2023, Pogba a vu sa sanction ramenée à 18 mois par le Tribunal arbitral du sport, le TAS estimant que «l'ingestion» de la substance «n'était pas intentionnelle et résultait d'une prise de complément

alimentaire prescrite par un médecin en Floride». Installé à Miami, le natif de Lagny-sur-Marne, à l'est de Paris, est désormais prêt à rebondir, son compte Instagram toujours très suivi (62,7 millions de followers) multiplie les photos d'entraînement intensif, avec quelques clichés de mode, une autre de ses passions.

Signe de son retour, au moins médiatiquement, en attendant de pouvoir reprendre le fil de sa prestigieuse carrière.

## LA MLS COMME OPTION NUMÉRO UN ?

Si son nom a circulé du côté de l'OM, il est impossible de voir Pogba en Ligue 1, d'autant que le règlement interdit à un club de recruter un joker ou un joueur libre durant la

seconde partie de saison. Même difficulté de le voir dans le Top 5 européen puisqu'à la mi-mars, la saison touche presque à sa fin. Difficile d'imaginer un club européen lui offrir un salaire XXL comme il touchait à la Juventus (10 millions d'euros bonus compris) après plus de deux ans sans jouer.

Destination prisée de plusieurs stars, l'Arabie saoudite peut lui offrir des émoluments lucratifs mais le championnat se termine le week-end du 26 mai.

Autre championnat compétitif, la Turquie ne semble pas intéressée par Pogba, puisqu'aucun club n'a formulé un intérêt concret pour le Français.

Hors de l'Europe, les options sont peu nombreuses pour le

milieu français, même si la destination de la MLS revient avec insistance. Installé à Miami avec sa famille depuis octobre, la Pioche a rencontré David Beckham, le patron de l'Inter Miami de Lionel Messi, et a été aperçu lors de la rencontre de la franchise floridienne face à New York City le 23 février.

De là à laisser penser que la porte est ouverte? Le mercato ne ferme que le 23 avril aux Etats-Unis, et reste ouvert dans d'autres championnats plus exotiques (Pérou, Suède, Japon, Norvège, Islande).

En attendant de trouver un club, Paul Pogba entretient sa condition physique individuellement de l'autre côté de l'Atlantique dans l'espoir de rejouer un match officiel depuis le 3 septembre 2023.

COUP DUR POUR LEVERKUSEN

## Wirtz sera absent «plusieurs semaines»

C'est la grosse tuile pour Florian Wirtz. Le milieu de terrain offensif allemand, touché à un ligament interne de la cheville droite, va manquer "plusieurs semaines". Laissé sur le banc en début de rencontre face au Werder Brême en championnat samedi, Florian Wirtz est rentré en jeu à la mi-temps, avant de se blesser huit minutes plus tard sur une vilaine semelle de Mitchell Weiser. Il a alors tenté de reprendre sa place mais est finalement sorti. "Nous connaissons Florian et savons qu'il reviendra le plus rapidement possible. Nous pensons qu'il sera à nouveau en pleine forme pour le sprint final de la saison", a estimé le directeur sportif de Leverkusen, Simon Rolfes. Battu 3 à 0 sur la pelouse du Bayern Munich en huitièmes de finale aller de la Ligue des champions, Leverkusen devra se passer des services de Wirtz, son meilleur joueur (15 buts, 13 passes décisives), pour tenter une incroyable remontée et voir les quarts de finale de la C1 pour la première fois depuis la finale perdue en 2002 contre le Real Madrid de Zinédine Zidane. Convoité par le géant bavarois l'été prochain et considéré comme l'un des bijoux du foot allemand avec Jamal Musiala, Florian Wirtz manquera au minimum les deux prochains matchs de Leverkusen (contre le Bayern mardi et dimanche à Stuttgart) et est plus qu'incertain pour le quart de finale de la Ligue des nations de l'Allemagne contre l'Italie (aller le 20 mars à Milan, pour lequel il était suspendu, retour trois jours plus tard à Dortmund).

BRÉSIL

## Neymar à nouveau fêtarde

Une nouvelle fois, Neymar fait parler de lui pour ses activités en dehors des terrains de football. De retour dans son club formateur de Santos et fraîchement rappelé en sélection, l'ancien joueur du PSG est la cible de critiques au Brésil pour avoir manqué un match décisif dimanche dernier, quelques jours après avoir pris part au carnaval de Rio de Janeiro. L'attaquant de 33 ans a passé toute la demi-finale du championnat de Sao Paulo contre les Corinthians sur le banc, en raison

d'une gêne à la cuisse gauche. Sans son numéro 10, Santos a perdu le match 2-1. «Ney», qui revient d'une grave blessure au genou (gauche également), a expliqué sur Instagram qu'il avait commencé à ressentir ces douleurs jeudi. Mais il était déjà sorti à la 76e minute du quart de finale contre Red Bull Bragantino le 2 mars, par précaution, après une avoir ressenti une gêne à la même cuisse. Le lendemain, le Brésilien était au sambodrome pour les défilés des écoles de samba de Rio de

Janeiro, de quoi faire ressurgir les critiques sur son hygiène de vie, même s'il a effectué ce voyage durant ses congés.

## AU CARNAVAL DURANT SES CONGÉS

«S'il était vraiment blessé, pourquoi est-il allé à Rio pour le carnaval ? Pourquoi il ne s'est pas concentré sur sa convalescence ?», s'est interrogé Milton Neves, chroniqueur du site Uol. «Le football en second plan ?», a renchéri pour sa part Mauro César Pereira, un autre com-

mentateur sportif réputé au Brésil. Ni le club ni le joueur n'ont donné de précisions sur la blessure. Selon les médias brésiliens, il s'agirait d'un petit œdème à la cuisse. «Malheureusement cela fait partie du football... Aujourd'hui, ça n'a pas été possible, nous reviendrons plus forts», a déclaré Neymar après la défaite de son équipe dimanche. Après sa virée au carnaval de Rio, il s'est entraîné normalement mercredi. Et selon lui, la blessure qui l'a privée de la demi-finale

contre Corinthians est intervenue jeudi, le jour où il a été appelé pour les matchs du Brésil contre la Colombie et l'Argentine, les 20 et 25 mars, en qualifications pour le Mondial-2026.

Le meilleur buteur de l'histoire de la Seleção (79 buts, deux de plus que Pelé) ne joue pas en équipe nationale depuis octobre 2023, quand il avait subi une grave blessure au genou contre l'Uruguay qui l'avait tenu éloigné près d'un an des terrains.

INTER MILAN

## Inzaghi fait jouer Thuram ... blessé

L'avant-centre français de l'Inter Milan Marcus Thuram a "un problème à une cheville depuis un mois", a révélé son entraîneur Simone Inzaghi lundi soir. "C'est inutile de le cacher: il est confronté depuis un mois à un pro-

blème à une cheville, cela le perturbe et il ne peut s'entraîner comme avant, malgré les antidouleurs et les infiltrations", a déclaré Inzaghi en conférence de presse, sans donner plus de précisions sur la blessure dont souffre

l'international aux 29 sélections. "Il a débuté le match (de Championnat d'Italie samedi) contre Monza sur le banc, je déciderai mardi matin si cela sera aussi le cas contre Feyenoord", a-t-il poursuivi.

S'il a déjà égalé son nombre de buts (13) inscrits en championnat en 2023-2024 lors de sa première saison sous le maillot nerazzurro, Thuram n'a marqué qu'une seule fois en Serie A depuis fin décembre.

WEST HAM

## Les supporters soutiennent Antonio après un grave accident

Il contemplait un stade qui chantait à l'unisson pour célébrer son rétablissement et expurger le traumatisme collectif, lorsque l'émotion s'est emparée de lui. C'est l'image forte de cette 28e journée de Premier League.

Michail Antonio a fait une apparition émouvante au London Stadium de West Ham pour la première fois depuis son très grave accident de voiture survenu début décembre, lundi soir. Une photo

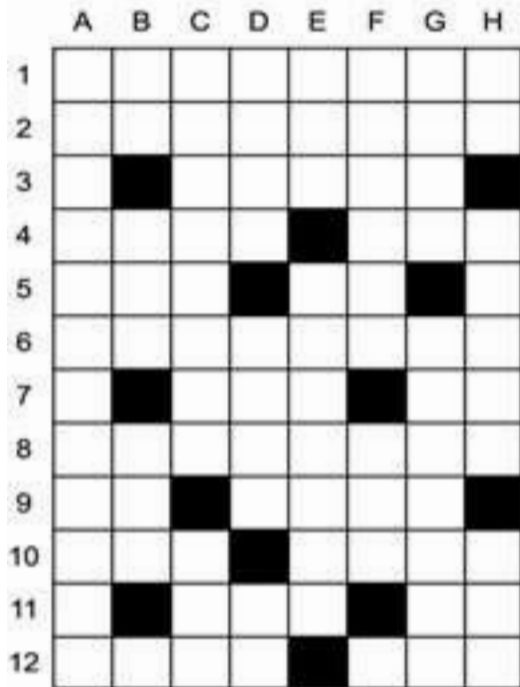
qui a circulé sur le réseau social X le jour de l'accident présentait une Ferrari réduite en miettes, et donnait une certaine idée de la violence du choc subi. Déjà impliqué dans un accident de la route en 2019, le joueur était sorti conscient de l'habitacle du véhicule avant d'être transporté à l'hôpital.

L'attaquant de West Ham a toutefois dû être opéré d'une fracture d'un membre inférieur, et observe depuis une longue

période de convalescence chez lui à Londres, après avoir passé plusieurs semaines à l'hôpital. Quatre mois après son accident, Michail Antonio se déplace désormais sans les béquilles qui le soutenaient à la sortie de l'hôpital, début janvier. Conscient d'avoir échappé à la mort, le Jamaïcain de 34 ans a tiré de cet incident une leçon pour la vie. "Je voudrais prendre un moment pour reconnaître une chose dont j'ai pris conscience: j'ai

passé tant d'années à considérer la vie comme acquise. J'ai fait des projets pour le lendemain, pour l'année suivante, en supposant toujours que le lendemain était garanti. J'ai vu des amis proches mourir, j'ai vu d'autres personnes faire face à des expériences de mort imminente, et même alors, je n'avais pas pleinement saisi à quel point la vie était précieuse", confiait-il deux mois plus tôt à sa sortie de l'hôpital.

# Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Un homme qui traîne souvent dans les fonds.
- B. Expression d'indignation. Type même de l'avare. Réponse positive.
- C. Coupés au bout. En ce bas monde.
- D. Fit des vers. Sorti de quelque part. Qu'il faut réparer, si possible.
- E. Chacun peut y créer son site. Obligation de paiement.
- F. Légiste musulman. Ouverture bretonne.
- G. Jouer son va-tout. Qui en sort entier.
- H. Il roule sur la piste. Pris par le froid. Supplice perçant.

### HORizontalement

- 1. Domaine de Robin des Bois.
- 2. Tricheuse.
- 3. Poisson d'eau douce.
- 4. Invita. Paysage de dunes.
- 5. Le cri de celui qui force. Petite mesure.
- 6. Ensemble d'objets parfois encombrants.
- 7. Sur la boussole. Parvenu jusqu'à nous grâce à la mère.
- 8. Numérotés lors d'une course.
- 9. Un peu d'eau. Mise en liaison.
- 10. Trois à Rome. Terrain à défendre.
- 11. Il fut fidèle à Fidel. Conclusion enfantine.
- 12. Monarques. Il manque de finesse quand il est gris.

# LES MOTS FLÉCHÉS

PRO-GRAMME ÉTABLI	HOMME DE COUR	CHE-MINEES	PLAN-TIGRADE	FOIE GRAS EN GELÉE	SUPPOSÉ	
ASCEN-SEURS	BOU-LEVERSE	ARTICLE CON-TRACTÉ	SPORT À L'ÉCOLE	AUBURN	ELLES COURENT AVEC UN TÉMOIN	
IMPRE-SION DE SOI						
GOMME DE ROUE		DONNES UN COUP D'ÉPONGE				
DE VE-RTIBLES MENACES EN L'AIR			TOTALE-MENT IMPOS-SIBLE			
TUBE					C'EST AVANT MIDI	
TEMPS ÉCOULÉ DEPUIS LA NAISSANCE	OUTILS À TRACER DES ANGLES DROITS				SALUT !	
IL PEUT ÊTRE DÉCISIF AU TENNIS	RONGÉS PAR LES ÉLÉMENTS				ACCUEIL-LIT FROI-DEMENT LE FILM	C'EST LE NID DES OISEAUX DE PROIE
		AU-DESSUS DU SOL	FIS DES PASSÉS	AFFRAN-CHIS	DERNIÈRE DE LA GAMME	
RÉHA-BILITER		ANI-MATION	CORDE À LANCER	CARMIN OU VER-MILLON	ADJECTIF POSSESSIF	
PER-ROUQUET			AUCUN E-MAIL SANS ELLE !			
			CONNU			
DOMP-TEUR						
ENNEMI DE GRANT		LE BON EST SOUMIS À DES RÈGLES				
ENTRE SUD ET OUEST			MHÉSITES PAS À PRENDRE DES INI-TIATIVES			



# SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

AVILIR CHAR CHAVIRAGE ENVOL EPITAPHE FEUILLETE FIGER GRAISSER GRATINE  
 GRAVITE GRESIL HADDOCK IDOINE NECTARINE PASSOIRE PAUPIERE RHAPSODIE  
 RIPE ROUSSI SOUHAITER TASSER TREPASSE VISA WAPITI

S	K	E	E	E	E	E	E	A	E	E	E
O	C	I	T	N	R	P	V	G	N	E	R
U	O	D	I	E	I	I	A	V	S	E	E
H	D	O	S	T	L	R	O	S	S	N	I
A	D	S	A	I	I	L	A	S	I	S	P
I	A	P	R	V	S	P	I	T	S	V	U
T	H	A	A	A	E	A	A	U	C	A	A
E	C	H	A	R	R	R	O	W	E	E	P
R	C	R	T	G	G	R	E	G	I	F	N

# Les jeux vidéo, un nouvel horizon pour la culture algérienne

Lundi dernier, au siège du ministère de la Culture et des Arts à Alger, le ministre Zouhir Ballalou a présidé une réunion d'un genre nouveau, il ne s'agissait pas d'évoquer le patrimoine sous l'angle habituel de la préservation des monuments ou de la restauration des manuscrits anciens, mais bien de son intégration dans l'industrie du jeu vidéo.

Samy Terki

À ses côtés, son homologue de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, ainsi que des cadres de l'administration centrale, un représentant du Centre national de la cinématographie, des membres de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), le commissaire du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) et plusieurs entrepreneurs spécialisés dans la création vidéoludique.

Dans un pays où plus de 70 % de la population a moins de 35 ans et où la consommation numérique explose, l'idée semble évidente, pourquoi ne pas investir dans ce secteur en plein essor pour offrir aux jeunes générations des contenus qui reflètent leur propre culture ? L'industrie du jeu vidéo, qui a généré plus de 184 milliards de dollars en 2023, dépasse aujourd'hui largement le cinéma et la musique en termes de revenus. En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, elle connaît une progression annuelle moyenne de 10,5 %, un marché que l'Algérie ambitionne d'intégrer de manière plus affirmée. Le ministre de la Culture et des Arts a insisté sur «l'importance du développement des jeux vidéo pour promouvoir la culture algérienne et préserver le legs culturel matériel et immatériel», soulignant que ce secteur représente «un moyen efficace de transmission» et «une opportunité pour faire découvrir aux nouvelles générations le patrimoine culturel et artistique de l'Algérie de manière innovante». Les start-up invitées ont présenté des projets où l'histoire et le folklore algériens sont au cœur du gameplay. Certaines



explorent la modélisation 3D de sites emblématiques, d'autres s'inspirent des récits des grandes résistances ou encore des contes et légendes populaires. Le but est double, offrir un divertissement ancré dans une identité forte tout en éduquant les joueurs. Un développeur a détaillé son concept de jeu d'aventure inspiré de la période médiévale algérienne, mêlant exploration et résolution d'énigmes dans un environnement recréé à partir de documents historiques.

Un des freins majeurs à l'essor de ces entreprises reste la protection juridique de leurs créations. L'ONDA a été chargé de «fournir l'appui juridique nécessaire» aux studios afin de garantir leurs droits d'auteur et de prévenir toute exploitation illégale. «Protéger les créations algériennes contre toute appropriation abusive est essentiel si nous voulons asseoir un environ-

nement propice à l'innovation», a souligné un représentant de l'Office. L'enjeu dépasse la simple reconnaissance de la propriété intellectuelle. Aujourd'hui, de nombreux développeurs algériens peinent à accéder aux plateformes de distribution internationales, faute de soutien logistique et financier. Si certains réussissent à exporter leurs créations via des plateformes comme Steam ou l'App Store, la grande majorité reste cantonnée à un marché local peu structuré.

## UN POTENTIEL ÉCONOMIQUE ENCORE SOUS-EXPLOITÉ

L'État veut désormais encourager l'entrepreneuriat dans ce domaine. «Nous devons œuvrer à transformer l'industrie culturelle en une ressource économique génératrice d'emplois pour les jeunes», a insisté Zouhir Ballalou. L'idée est d'accompagner les créa-

teurs dans la conception de produits compétitifs et de favoriser l'émergence d'une véritable industrie du gaming en Algérie. Le modèle tunisien ou égyptien, où des studios indépendants ont réussi à percer grâce à des fonds publics et des partenariats avec des géants du secteur, pourrait inspirer les décideurs algériens.

En Égypte, par exemple, des jeux inspirés de la mythologie antique se sont fait une place sur le marché international, preuve qu'un contenu ancré dans une culture locale peut trouver son public au-delà des frontières nationales.

Pour l'instant, la réunion de lundi marque une première étape. Le défi reste immense, mais les acteurs présents s'accordent sur un point : l'Algérie a les talents et les ressources pour entrer dans la course. S. T.

## «Le Fil rouge» : une voix pour la mémoire des femmes

Dimanche soir, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, le rideau s'est levé sur un spectacle rare, chargé d'histoire et d'émotion. Le Fil rouge, écrit et interprété par Elisa Biagi, a transporté le public dans un voyage intime à travers la mémoire coloniale algérienne, vue par les yeux d'une femme, Nouara, la grand-mère de l'autrice et comédienne. Seule sur scène, sous la direction d'Anaïs Caroff, Elisa Biagi incarne cette femme dont l'existence a été marquée par la violence du colonialisme, l'exil forcé et la lutte silencieuse pour la dignité. À travers un monologue dépouillé mais d'une intensité saisissante, elle redonne voix à celles qui, dans l'ombre, ont porté la résistance à leur manière, en préservant leur terre, leur famille, leur mémoire.

La mise en scène «minimaliste» accentue la force du témoignage. Aucun décor superflu, seulement quelques éléments symboliques, des jeux d'ombre et de lumière qui sculptent les émotions sur le visage de l'actrice. Chaque geste est mesuré, chaque silence est habité. Elisa Biagi ne joue pas Nouara, elle la devient. Elle porte sa douleur, sa colère contenue, mais aussi son amour pour cette terre qu'on a voulu lui arracher.

Dans la salle, l'émotion est palpable. Le public suit, suspendu à ses mots. On entend les souffles se retenir, les gorges se serrer. Puis, lorsque la dernière phrase résonne dans le silence, une salve d'applaudissements éclate, longue et vibrante. Certains spectateurs essuient discrètement leurs larmes. D'autres res-

tent immobiles, comme frappés par la force de ce qu'ils viennent de voir et d'entendre.

Parmi eux, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, assiste à ce moment hors du temps. Ce soir-là, Le Fil rouge n'a pas été seulement un spectacle, mais un acte de mémoire. Une manière de raconter autrement l'histoire, non plus par les dates et les faits figés dans les manuels, mais par le corps, la voix, l'intime. Dans une Algérie où la transmission du passé colonial reste un enjeu central, ce monologue a rappelé, le temps d'une soirée ramadhaneuse, que la mémoire des femmes, trop souvent reléguée à l'ombre des récits officiels, mérite d'être entendue, portée, vécue. S. T.

## «Kaki d'or» 2025 : Le théâtre algérien en quête de nouvelles plumes

Samy Terki

L'Algérie s'apprête à célébrer une nouvelle fois le théâtre à travers la 8<sup>e</sup> édition du Prix «Kaki d'or», un concours national d'écriture dramatique qui s'impose comme un rendez-vous incontournable pour les auteurs de théâtre. Organisée par l'association éponyme, cette distinction, qui rend hommage au dramaturge Ould Abderrahmane Kaki (1934-1995), vise à encourager la création théâtrale et à révéler de nouveaux talents.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, un délai qui laisse aux dramaturges (confirmés ou en devenir) le temps de peaufiner leurs œuvres avant de les soumettre. L'objectif de ce prix n'est pas seulement de récompenser les meilleures plumes, mais aussi de «mettre en valeur les capacités créatives des jeunes écrivains, les accompagner dans la diffusion de leurs œuvres primées et organiser des rencontres autour de la mise en scène des textes lauréats», explique l'association organisatrice dans un communiqué.

Contrairement à d'autres compétitions littéraires où la soumission d'un texte publié ou récompensé ailleurs est tolérée, le Prix «Kaki d'or» impose des règles strictes. Les organisateurs exigent que chaque texte soit «inédit», n'ait jamais été présenté à un autre concours ni déjà récompensé. L'objectif est de garantir un concours où l'originalité et la nouveauté prévalent. Le texte dramatique soumis doit pouvoir soutenir une mise en scène d'au moins 50 minutes. Une exigence qui reflète la volonté de voir émerger des œuvres solides, susceptibles de s'inscrire durablement sur les scènes algériennes et au-delà. Pour participer, les candidats doivent envoyer leurs textes par e-mail à l'adresse suivante : goldenkaki25gmail.com avant la date limite. L'annonce des résultats et la remise des prix auront lieu dans le cadre des Journées nationales de l'écriture dramatique, prévues fin octobre à Mostaganem. Un rendez-vous qui se veut aussi un espace d'échanges entre auteurs, metteurs en scène et professionnels du théâtre.

### TROIS DISTINCTIONS SERONT DÉCERNÉES :

- Le Kaki d'or, qui couronne la meilleure œuvre dramatique,
- Le Kaki d'argent, pour la deuxième place,
- Le Kaki de bronze, qui récompense le troisième meilleur texte.

Derrière ce prix, c'est la mémoire d'un homme de théâtre d'exception qui est honorée. Ould Abderrahmane Kaki, disparu en 1995, demeure une référence incontournable de la dramaturgie algérienne. Son travail, marqué par une exploration profonde du patrimoine culturel et des réalités sociales du pays, continue d'inspirer les nouvelles générations de dramaturges. En relançant ce prix chaque année, l'association Kaki prolonge son engagement en faveur d'un théâtre enraciné, audacieux et accessible. Un pari essentiel à une époque où l'écriture dramatique peine parfois à trouver son public et ses débouchés. Le Prix «Kaki d'or» s'impose ainsi comme un incubateur essentiel de talents et un maillon clé dans le développement du théâtre en Algérie, offrant aux auteurs non seulement une reconnaissance, mais aussi une opportunité concrète d'accéder à la scène. S. T.

# 16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:40	DOHR 12:59	ASR 16:16	MAGHREB 18:46	ISHA 20:09
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 40 MORTS ET 1291 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Quarante (40) personnes sont décédées et 1291 autres ont été blessées dans 1138 accidents de la route enregistrés à travers le pays, du 2 au 8 mars, indique mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset

avec "7 morts et 19 blessés dans 9 accidents", précise la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont procédé, durant la même période, à l'extinction de "480 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés

au niveau des wilayas d'Alger (64 incendies), de Blida (38) et d'Oran (26). En outre, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de "401 personnes en situation de danger et exécuté 3836 opérations d'assistance diverses", selon la même source.

## LE RÉSEAU SOCIAL « X » VICTIME D'UNE PANNE MONDIALE

Le réseau social X a subi une vaste panne. Si vous n'arrivez pas à accéder à X, vous n'êtes pas les seuls. Le réseau social d'Elon Musk semble être victime d'une panne lundi 10 mars, a constaté Tech&Co. Que ce soit sur la version web ou sur l'application mobile, il est impossible de remonter le fil d'actualités. Sur Downtdetector, le site qui recense les signalements de panne des utilisateurs, un pic de 507 rapports a été enregistré à 10 h 36 ce lundi matin. Et cette panne ne concerne pas que la France. Des signalements de panne ont en effet aussi été enregistrés sur les versions américaine, espagnole ou encore brésilienne de Downtdetector. Les raisons de la panne sont encore inconnues. Mais Elon Musk, le patron de X, s'est exprimé sur le sujet sur son réseau social. « Il y a eu (et il y a encore) une cyberattaque massive contre X », a déclaré le milliardaire. Il a publié ce message en commentaire d'un autre post, par DogeDesigner, établissant un lien entre les manifestations contre Doge (la commission à l'efficacité gouvernementale que dirige le milliardaire), les magasins Tesla « attaqués » et la panne actuelle sur X, sans apporter de preuves. « Nous sommes attaqués tous les jours, mais celle-ci a été organisée avec beaucoup de ressources. Un grand groupe coordonné est impliqué ou alors un pays. On suit la piste... » a ajouté Elon Musk.

## UNE PANNE INFORMATIQUE PERTURBE LE TRAFIC AÉRIEN À GENÈVE

Une panne informatique d'origine inconnue a perturbé, mardi, les opérations à l'aéroport international de Genève, dans l'ouest de la Suisse, a indiqué un porte-parole de l'aéroport à l'agence Keystone-ATS. "Une panne informatique d'origine inconnue perturbe les opérations à l'aéroport international de Genève, dans l'ouest de la Suisse, depuis mardi aux alentours de 11 h 00", a précisé le porte-parole, Ignace Jeannerat, affirmant que d'importants retards sont à prévoir. Seuls les vols déjà en route pour Genève Aéroport sont encore accueillis, a-t-il ajouté, invitant les passagers à se renseigner auprès de leur compagnie aérienne.

## PÉTROLE LE BRENT À 70 DOLLARS

Les prix du pétrole, en légère hausse mardi, résistent à une dynamique plus large de baisse des cours sur les marchés boursiers. Vers midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, prenait 1,07 % à 70,02 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en avril, gagnait 1,06 % à 66,73 dollars. Selon les analystes, la baisse de 1,5 % du prix du Brent hier a été "relativement limitée". Le pétrole profite également de la faiblesse du dollar mardi. L'or noir et les produits pétroliers tels que le diesel qui sont cotés en dollars sont donc moins chers lorsqu'ils sont achetés en euros et dans d'autres monnaies européennes, selon des analystes, ce qui tend à accroître la demande.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 12 MARS 2025 // N°1030 // PRIX 20 DA

ANP

## Un terroriste abattu et reddition de 4 autres

Un terroriste a été abattu, quatre autres se sont rendus aux autorités militaires, alors que 37 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés durant le mois de février par des unités de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont récupéré une quantité importante d'armes, selon un bilan opérationnel de l'ANP rendu public mardi.

Ainsi, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, 26 armes à feu ont été récupérées, ainsi que 47 autres armes dans diverses opérations menées par les différentes unités de l'ANP, précise la même source. Le bilan fait également état de l'arrestation de 1507 orpailleurs et contrebandiers dans le cadre de la lutte contre la contrebande et l'orpaillage illécite, de 225 narcotrafiquants et de 1804

immigrants clandestins de différentes nationalités. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, le bilan relève la saisie de 32,19 quintaux de kif traité, 78,83 kg de cocaïne, 2 670 543 comprimés psychotropes, 169 282 litres de carburant, 36 détecteurs de métaux, 719 marteaux-piqueurs, 1077 groupes électrogènes et 109 véhicules tous types, ajoute le même bilan.



DEPUIS LE DÉBUT DU MOIS DE RAMADHAN

## PLUS DE 600 COMMERÇANTS POURSUIVIS EN JUSTICE À CONSTANTINE

Au total, 631 dossiers de commerçants de la wilaya de Constantine ont été transférés à la justice depuis le début du mois de Ramadhan pour diverses infractions commerciales, a déclaré mardi à l'APS le directeur du commerce, Sid Ali Merdas. Les infractions signalées durant les dix premiers jours du mois sacré, au nombre de 635, sont liées, notamment, à la vente de produits périmés, à l'absence de facturation, au manque d'hygiène, d'étiquetage et de registre de commerce, au défaut d'affichage des prix, en plus du changement

d'activités commerciales, a précisé le même responsable, ajoutant que 6.186 interventions ont été effectuées par les agents de contrôle à travers l'ensemble des communes durant la même période. Les sorties effectuées sur le terrain pendant cette période en coordination avec les services sécuritaires (police et gendarmerie nationale), ont donné lieu également à la saisie d'une quantité de produits alimentaires impropres à la consommation et non conformes aux normes en vigueur, estimée à 6,21 tonnes d'une valeur financière évaluée

à 2,67 millions DA, a indiqué la même source. Les opérations d'inspection ont ciblé principalement, a affirmé M. Merdas, les grands espaces commerciaux tels que des supérettes, des marchés de fruits et légumes ainsi que des boucheries, des restaurants et des pâtisseries, faisant savoir que 5 propositions de fermetures administratives ont été prononcées. Par ailleurs, les mêmes services ont enregistré, au courant de la même période, 13,78 millions DA de défaut de facturation, selon le bilan établi par la direction locale du commerce.

## UN RÉSEAU CRIMINEL SPÉCIALISÉ DANS LE VOL DE VÉHICULES DÉMANTELÉ À BOUIRA

Un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules a été démantelé à Bouira, lors d'une opération sécuritaire menée par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ), rapporte mardi un communiqué de la Sûreté de la wilaya. Les faits de cette affaire remontent à quelques jours seulement, lorsque

les éléments de la BMPJ de la ville de Bouira ont reçu trois plaintes faisant état de vol de voitures ainsi que de tentatives de vol de véhicules, selon les détails contenus dans le communiqué de la sûreté. "Suite à ces plaintes, les services de police judiciaires ont enclenché une enquête approfondie et des investi-

gations intensives sur le terrain ayant conduit à l'identification des membres de ce réseau", est-il précisé dans le même document. Cette bande de malfaiteurs est impliquée également dans des affaires criminelles similaires commises dans d'autres wilayas du pays en utilisant un véhicule

touristique dans ses déplacements. Après l'obtention d'une extension de compétence à deux autres wilayas voisines, deux personnes suspectées d'appartenance à ce réseau criminel ont été arrêtées et présentées devant les instances judiciaires territorialement compétentes, a-t-on fait savoir de même source.

